

Québec, le 3 juin 2020

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès aux documents administratifs
Notre dossier : 16310/19-306

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, visant à obtenir :

- la liste des comités et de leurs membres qui travaillent de près ou de loin aux dossiers concernant la maternelle 4 ans ou le programme éducatif du cycle préscolaire 4 et 5 ans;
- les procès-verbaux des rencontres de ces comités du 1^{er} janvier au 5 décembre 2019;
- le calendrier des prochaines rencontres de ces comités.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ne détient pas de liste de l'ensemble des comités. Vous trouverez en annexe la liste des membres du Comité de suivi de l'implantation du cycle préscolaire. Vous trouverez également les procès-verbaux des rencontres du comité directeur, qui contient la liste des membres de ce comité, ainsi que les documents qui y sont rattachés. Le comité de coordination a été formé pour œuvrer à ce dossier.

En ce qui concerne le troisième point de votre demande, le Ministère ne détient pas de document indiquant le calendrier des rencontres. Le comité de coordination se rencontre sur une base hebdomadaire et le comité directeur, sur une périodicité mensuelle.

Il est à noter que certains documents ou parties de documents qui vous sont transmis ont été élagués étant donné qu'ils contiennent des avis, des recommandations ainsi que des analyses produites dans le cadre d'un processus décisionnel en cours. La décision de ne pas vous communiquer ces renseignements s'appuie sur les articles 14, 37 et 39 *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, (RLRQ, chapitre A-2.1 ci-après « la Loi »).

L'un des documents a aussi été élagué, puisqu'il contient des renseignements susceptibles de révéler des informations personnelles confidentielles, en application des articles 53, 54, 56 et 59 de la Loi.

... 2

Par ailleurs, certains documents détenus par le Ministère ne peuvent vous être acheminés, car ce sont des « documents du cabinet du ministre » ou ont été produits pour son compte, et ce, conformément à l'article 34.

Vous trouverez ci-annexé une reproduction des articles de la Loi mentionnés précédemment.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/JG/mc

p. j. 15

Membres du Comité de suivi de l'implantation du cycle préscolaire

Membre du comité	Organisme	No tél.	Courriel	Commentaires 2018-12-06
Brodeur, Monique	UQAM - Présidente du comité	514 781-7963	brodeur.monique@uqam.ca	Montréal
LeBlanc, Geneviève	MEES	418 643-3985, p. 2379	genevieve.leblanc2@education.gouv.qc.ca	Montréal
Lavoie, Christian	MEES	418 644-5240, p. 2525	christian.lavoie@education.gouv.qc.ca	Québec
Paré, Alexandre	MEES	418 644-5240, p. 2515	alexandre.pare@education.gouv.qc.ca	Québec
Bourdages-S Christiane	MEES		christiane.bourdages-simpson@....	Québec
Capuano, France (Mtl)	Université du Québec à Montréal (UQAM)	514- 987-3000 poste 5674 - local N-5640	capuano.france@uqam.ca [REDACTED]	Montréal
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	Québec
[REDACTED]	Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ)	[REDACTED]	[REDACTED]	Québec
Lavoie, Constance (Chicoutimi, sera en visio)	Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)	1 800 463-9880 [REDACTED] [REDACTED]	[REDACTED]	Chicoutimi
[REDACTED]	Fédération autonome de l'enseignement (FAE)	[REDACTED]	[REDACTED]	Montréal
[REDACTED]	Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ)	[REDACTED] [REDACTED]	[REDACTED]	Montréal
[REDACTED]	Association de l'éducation préscolaire du Québec (AEPQ)	[REDACTED]	[REDACTED] [REDACTED]	Montréal

SONT CONVIÉS :

Nom	Rôle	Présent	Absent	Remplacé par :
Anne-Marie Lepage	Sous-ministre adjointe-EPEPS	X		
Éric Bergeron	Sous-ministre adjoint-SPRTR	X		
Sylvain Périgny	Sous-ministre adjoint-SGTIR		X	Jean-Philippe Rancourt
Steven Colpitts	Sous-ministre adjoint-SRIAREA		X	
Geneviève Moisan	Sous-ministre adjointe-STSEP		X	Étienne Chabot
Geneviève LeBlanc	Directrice générale-DGSE	X		
Anne Robitaille	Directrice générale-DGPPM	X		
Valérie Sayset	Directrice générale-DGSEG	x		
Patrick Lachapelle	Directeur général-DGI		X	Jonathan Simard
Nathalie Parenteau	Directrice générale-DGF	X		
Monique D'Amours	Directrice générale-DGRT		X	Pascale Côté
Christian Lavoie	Directeur-DFGJ	X		
Nathalie Foster	Directrice-DC	X		
Mélanie Paradis	Directrice-DAJ	X		
Sophie Beurivage	Directrice, DACBP	X		
Géraldine Cussonneau	Conseillère stratégique, DACBP		X	
Karine Ouellet	Chargée de projet, DACBP	X		

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- VALIDER LES RISQUES DU PROJET
- COMMUNIQUER L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET
- PRIORISER LES ACTIONS

POINTS DE DISCUSSION

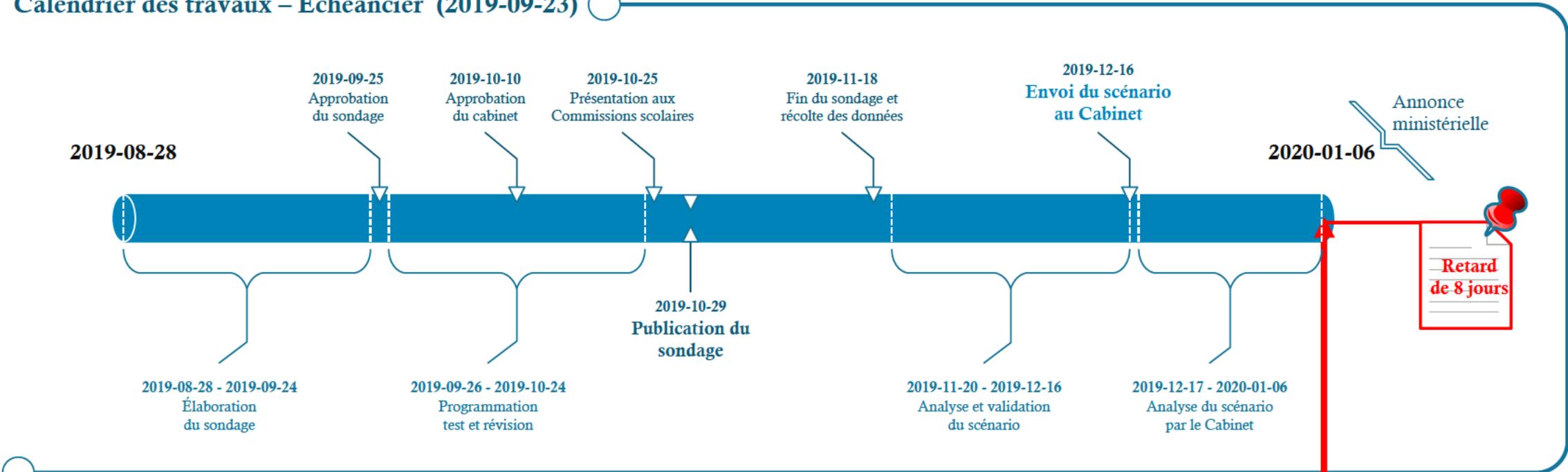
Sujets	Documents
Introduction <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs de la rencontre 	ODJ
Présentation des orientations du Ministre <ul style="list-style-type: none"> • La demande d'un plan de déploiement détaillée jusqu'en 2024; • Le nombre de classes à déployer en 2019-2021 pourrait être bonifié jusqu'à 500 selon le souhait du Ministre ou même à 700 selon ceux du premier ministre; • 644 classes sont autorisées par le ministre en 2019-2020 incluant l'ajout de 249 classes pour cette année scolaire. • Le scénario de prévision démographique tel qu'utilisé dans l'étude d'impact réglementaire effectuée en février 2019 ne sera plus considéré. Les scénarios 2 et 3 présentés dans le napperon seront utilisés. • Des nouvelles données de l'ISQ révisé le nombre d'enfants de 4 ans en 2023 à environ 6000 de moins que prévu soit 88 883 enfants; • Un total de 3174 classes selon la plus récente prévision de l'ISQ ou de 2600 classes selon les résultats du sondage pourraient être déployées à terme; • 150 classes seront à déployer dans les établissements privés; • Il y aurait lieu de considérer remplacer les classes maternelle 4 ans à demi temps par des classes à temps plein. 3200 élèves fréquentent présentement ce service; • Les sondages annuels concernant les locaux et le nombre d'enseignants disponibles devront être le plus près possibles de la réalité. • Il sera important de prévoir les bonnes ressources humaines au bon endroit et au bon moment; 	Powerpoint

	<ul style="list-style-type: none"> L'EQDEM effectuée aux 5 ans sera utilisée afin de faire le suivi des enfants. La prochaine enquête sera disponible en 2022. Il est donc souhaité que le déploiement de la maternelle 4 ans ait un impact mesurable sur l'EQDEM de 2022; 	
	Présentation de la charte de projet : inclusions et exclusions du projet	Powerpoint
	Présentation des risques identifiés par le comité de coordination <ul style="list-style-type: none"> Le comité de coordination poursuit ses travaux dans l'identification des causes et mitigation des risques. 	Powerpoint
	Retour sur les rencontres de chantiers et sous-chantiers <ul style="list-style-type: none"> Faits saillants; <ol style="list-style-type: none"> Chantier 1 –Communication: Le calendrier de CollecteInfo doit être élaboré pour la fin juin. Les communications du projet peuvent y être soumises. Celles du déploiement sont déjà incluses à ce calendrier; Chantier 1-Gestion du changement: Une rencontre avec les représentants des CS est sollicitée le plus rapidement possible afin de récolter leurs besoins. La prochaine rencontre aura lieu à la fin août. Chantier 2-Infrastructures: l'étude des capacités d'accueil est un des livrables le plus important car il servira d'intrant à la planification du déploiement, à l'identification des besoins en infrastructures et en ressources enseignantes. Ce livrable sera suivi de près par l'équipe de projet. Chantier 5-Accès à la profession: Portait actuel de la situation à déterminer au niveau de l'écart à combler pour le personnel enseignant, les éducateurs en service de garde et les techniciens en éducation spécialisée. Office 365: implantation de l'outil de collaboration dans le cadre du projet. Les ambassadeurs Office des directions concernées seront impliqués en tant que support technique. Priorisation des actions; Besoins exprimés. 	Powerpoint
	Activités à venir	Powerpoint
	Varia	
	Prochaine rencontre : 8 juillet 2019	
	Fin de la rencontre	

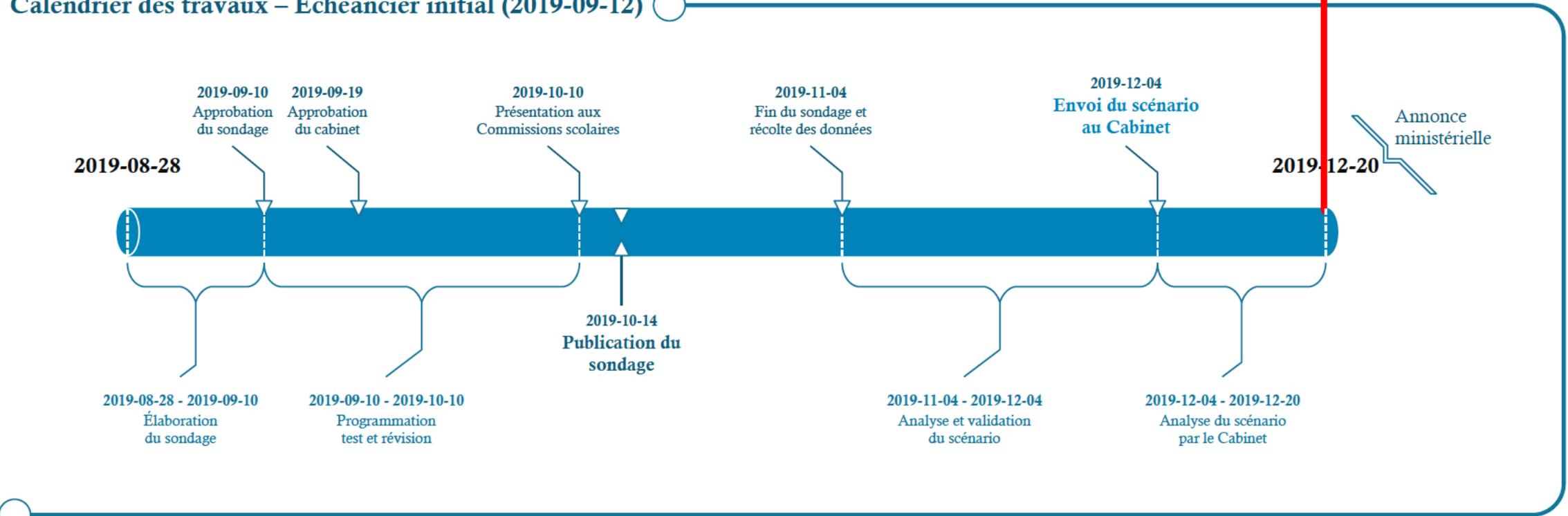
POINTS DE SUIVI

No.	Date	Responsable	Commentaires	Date requis	Date complétée

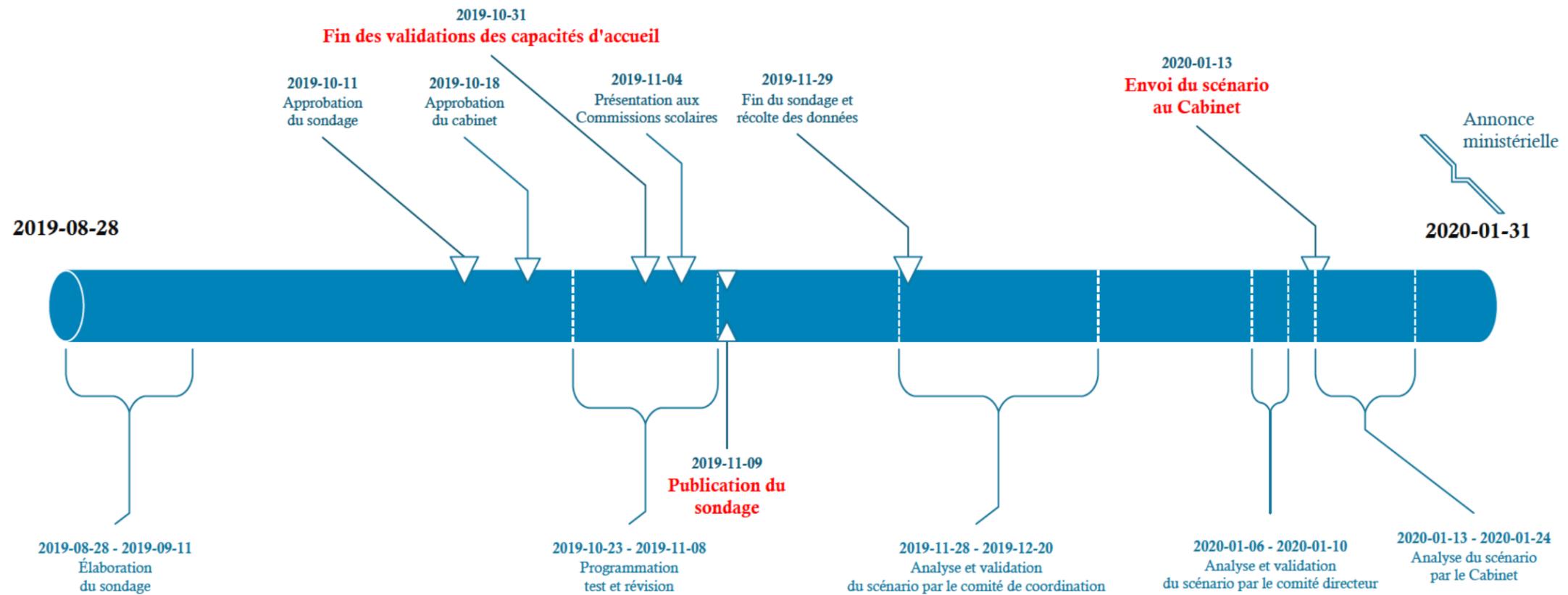
Calendrier des travaux – Échéancier (2019-09-23)

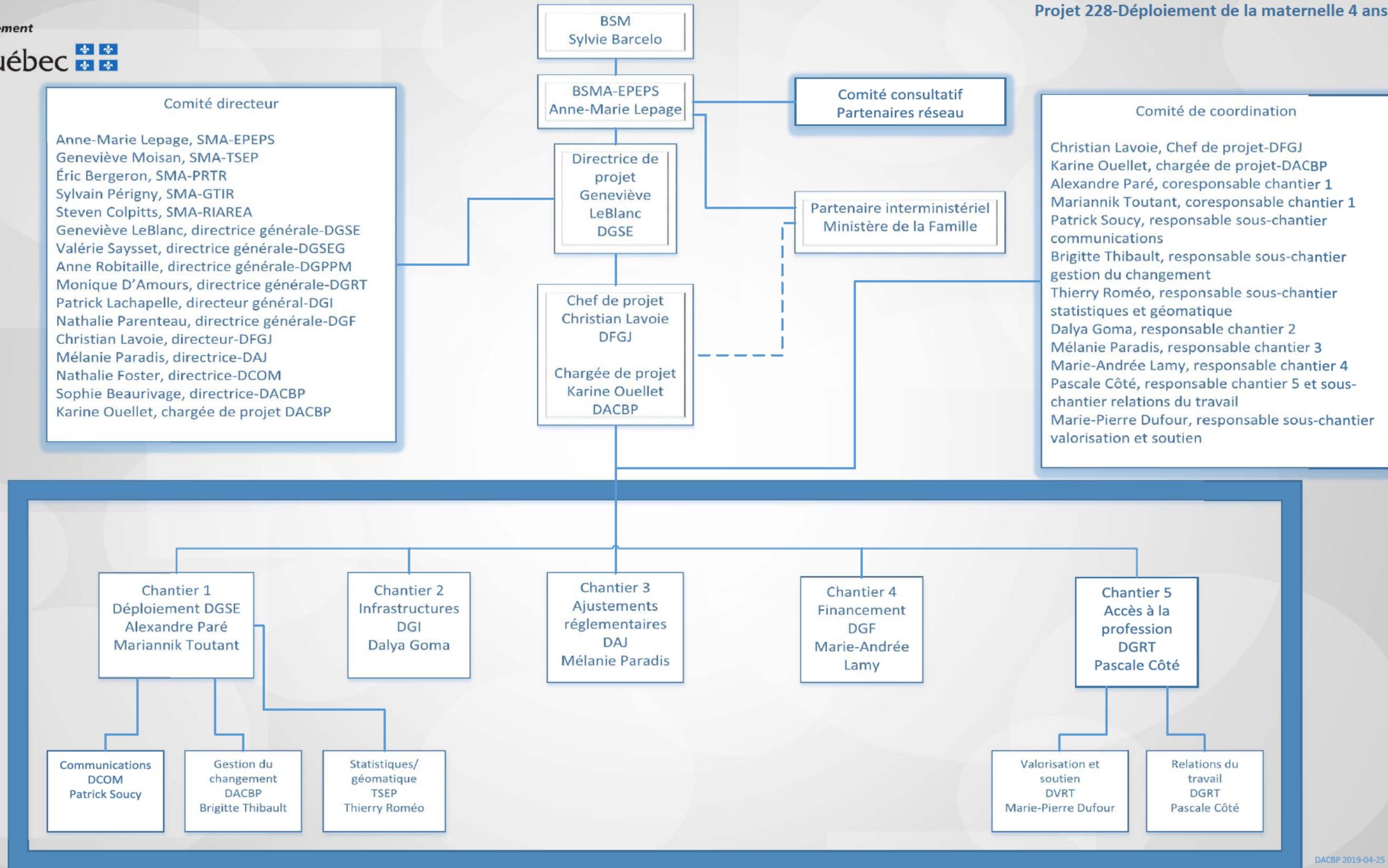


Calendrier des travaux – Échéancier initial (2019-09-12)



Calendrier des travaux – Échéancier actuel (2019-10-18)



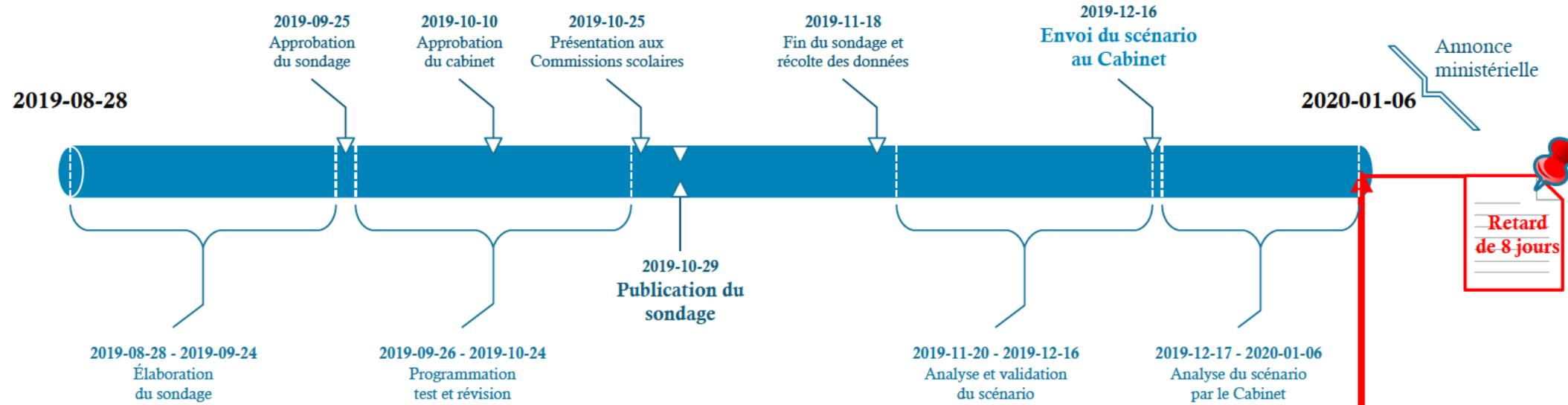


Éducation
et Enseignement
supérieur

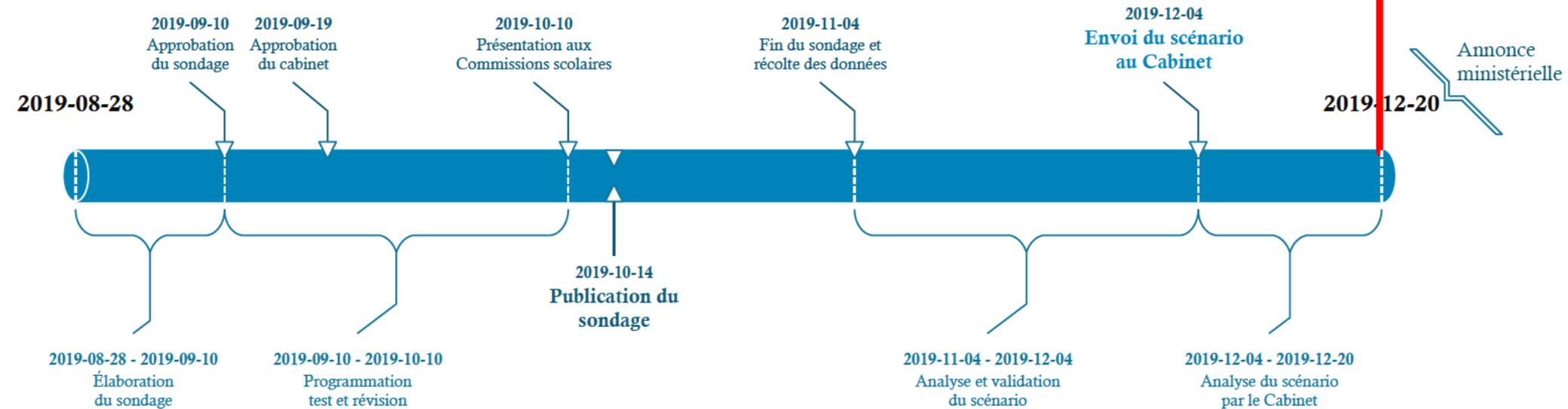
Québec



Calendrier des travaux – Échéancier actuel



Calendrier des travaux – Échéancier initial



SONT CONVIÉS :

Nom	Rôle	Présent	Absent	Remplacé par :
Anne-Marie Lepage	Sous-ministre adjointe-EPEPS	x		
Éric Bergeron	Sous-ministre adjoint-SPRTR	x		
Sylvain Périgny	Sous-ministre adjoint-SGTIR	x		
Steven Colpitts	Sous-ministre adjoint-SRIAREA	x		
Geneviève Moisan	Sous-ministre adjointe-STSEP	x		
Geneviève LeBlanc	Directrice générale-DGSE	x		
Anne Robitaille	Directrice générale-DGPPM	x		
Patrick Lachapelle	Directeur général-DGI	x		
Valérie Saysset	Directrice générale-DGSEG	x		
Nathalie Parenteau	Directrice générale-DGF		x	Geneviève Vincent-Tremblay
Monique D'Amours	Directrice générale-DGRT	x		
Christian Lavoie	Directeur-DFGJ	x		
Nathalie Foster	Directrice-DC		x	
Mélanie Paradis	Directrice-DAJ		x	
Sophie Beaurivage	Directrice, DACBP		x	
Ève-Marie Castonguay	Directrice-DPESR		x	
Géraldine Cussonneau	Conseillère stratégique, DACBP	x		
Karine Ouellet	Chargée de projet, DACBP	x		

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- AVOIR UNE COMPRÉHENSION COMMUNE DU PROJET
- MOBILISER LES PARTIES PRENANTES VISANT À FACILITER LES TRAVAUX DE RÉALISATION DU PROJET
- COMMUNIQUER L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET

POINTS DE DISCUSSION

Sujets	Documents
<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tour de table • Objectifs de la rencontre 	ODJ
<p>Présentation de la charte de projet : objectifs de projet et enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajouter les objectifs suivants à la charte : <ol style="list-style-type: none"> 1. Adhésion des parents; 2. Disponibilités des ressources autres que les enseignants. • Ajouter les enjeux suivants à la charte : <ol style="list-style-type: none"> 1. Suivi du déploiement : <ul style="list-style-type: none"> - Monitorer les enfants de 4 ans et effectuer la comparaison avec ceux ne fréquentant pas la maternelle; - Monitorer le développement de l'enfant selon les 5 domaines de développement observés par les enseignants. 2. Évaluation de la mise en oeuvre; <p>La définition des inclusions et des exclusions seront intégrés dans le manuel opérationnel de projet (transport scolaire, activités estivales, programmes, autres demandes du Ministère, etc.).</p>	Powerpoint
<p>Présentation de la structure de projet</p>	Powerpoint Structure de projet

Compte-rendu

RENCONTRE : Comité directeur

PROJET : 228

NOM PROJET : DM4

SALLES: 15.49, Québec

11.05, Montréal

HEURE : 12h45-13h45

DATE : 21 mai 2019

<p>Rôles et responsabilité des comités et des intervenants du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> Comité directeur, coordination, consultatif et interministériel; <p>Le comité directeur fera relâche durant la période estivale et reprendra ses activités dès septembre.</p> <ul style="list-style-type: none"> Directrice de projet, chef et chargée de projet, responsables de chantiers et sous-chantiers. 	<p>Structure de projet Power point</p>
<p>État d'avancement des livrables</p>	<p>Tableau des activités</p>
<p>Activités à venir</p> <div data-bbox="240 688 1268 993" style="background-color: black; width: 100%; height: 145px;"></div>	<p>Tableau des activités</p>
<p>Points de suivi</p>	
<p>Varia</p> <ul style="list-style-type: none"> Questions 	
<p>Fin de la rencontre</p>	
<p>Prochaine rencontre : 17 juin 2019</p>	

Compte-rendu

RENCONTRE : Comité directeur

PROJET : 228

NOM PROJET : DM4

SALLES: 15.49, Québec

11.05, Montréal

HEURE : 12h45-13h45

DATE : 21 mai 2019

POINTS DE SUIVI

No.	Date	Responsable	Commentaires	Date requis	Date complétée

SONT CONVIÉS :

Nom	Rôle	Présent	Absent	Remplacé par :
Anne-Marie Lepage	Sous-ministre adjointe-EPEPS	X		
Éric Bergeron	Sous-ministre adjoint-SPRTR		X	Anne Robitaille
Sylvain Périgny	Sous-ministre adjoint-SGTIR	X		
Steven Colpitts	Sous-ministre adjoint-SRIAREA	X		
Geneviève Moisan	Sous-ministre adjointe-STSEP	X		
Geneviève LeBlanc	Directrice générale-DGSE	X		
Anne Robitaille	Directrice générale-DGPPM	X		
Valérie Saysset	Directrice générale-DGSEG	X		
Patrick Lachapelle	Directeur général-DGI		X	Geneviève Turcotte
Nathalie Parenteau	Directrice générale-DGF	X		
Monique D'Amours	Directrice générale-DGRT	X		
Christian Lavoie	Directeur-DFGJ	X		
Nathalie Foster	Directrice-DC	X		
Mélanie Paradis	Directrice-DAJ	X		
Sophie Beurivage	Directrice, DACBP	X		
Géraldine Cussonneau	Conseillère stratégique, DACBP		X	
Karine Ouellet	Chargée de projet, DACBP	X		

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- RÉVISION DU NAPPERON
- COMMUNIQUER L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET

POINTS DE DISCUSSION

Sujets	Documents
Introduction <ul style="list-style-type: none"> Objectifs de la rencontre 	ODJ
<p>Suivi des orientations du Ministre</p> <p>1. <u>Modification du napperon présenté en juin;</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Retrait du scénario #1. Un nouvel objectif de 2600 classes en 2023-2024 a été communiqué. Les chiffres peuvent encore bouger d'ici 2023-2024. Il doit y avoir convergence des chiffres entre le secteur des infrastructures et le déploiement. <p>2. <u>Document de déploiement progressif demandé par le Cabinet (2019-2024);</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Objectif du document: présenter un portrait consolidé afin de travailler avec les mêmes données. Ligne du temps 2019-2020 approuvée par le Cabinet. Le document de planification est découpé selon les différents chantiers constituant le projet. Les livrables en mauves visent à assurer la qualité des services offerts aux enfants fréquentant la maternelle 4 ans. Les livrables impliquant une intervention ou une approbation du ministre sont identifiés par un cercle rouge. Une première version du document sera présentée jeudi le 11 juillet. Les modifications à apporter par chacun des secteurs doivent être complétées pour mercredi le 10 juillet. Celles-ci doivent être déposées dans le Teams de la maternelle 4 ans ou acheminées par courriel à la chargée de projet (Karine Ouellet) qui sera responsable de transférer les informations à la graphiste. Une section "faits saillants" sera ajouté par la direction des communications à la fin du document. 	Napperon Ligne du temps

<p>Étude de gestion des risques</p> <ol style="list-style-type: none"> <u>Recueil des causes de risques auprès des chantiers</u>; <ul style="list-style-type: none"> Les causes des risques n'ont pas été incluses dans le tableau de suivi. Le comité directeur souhaite en prendre connaissance au prochain comité directeur. Cet élément sera donc présent dans l'outil de suivi. <u>Présentation du tableau de suivi des risques</u> : <ul style="list-style-type: none"> Approbation du tableau. Questionnement soulevé sur l'utilité de la colonne « % d'avancement ». Décision : retirer la colonne car utilisée davantage en mode opérationnel qu'en mode stratégique. <u>Évaluation du risque et mesures de mitigation à venir</u> : <ul style="list-style-type: none"> Le comité de coordination procèdera à un atelier afin de coter la probabilité d'occurrence et l'impact de chacun des risques. Des mesures de mitigations seront identifiées en lien avec les causes de chacun des risques. 	<p>Tableau des risques</p>
<p>Suivi des chantiers</p> <ol style="list-style-type: none"> Chantier 1 –Déploiement <ul style="list-style-type: none"> Déploiement progressif Communications: Une campagne sera déployée à l'automne spécialement pour la maternelle 4 ans. Une agence doit présenter les concepts pour la semaine du 15 juillet. Chantier 2 –Infrastructures <ul style="list-style-type: none"> État d'avancement de l'analyse des plans pour l'évaluation de la capacité d'accueil dans les écoles primaires et secondaires. 64% des plans de priorité 1 ont été analysés et 51% de priorité 2. Les locaux disponibles sans aménagement ne sont pas mentionnés lors de l'analyse des plans. M. Périgny doit nous revenir avec l'information. Réception de plans des CS- Rappel à effectuer. Les données analysées en 2018 sont disponibles si les plans ne sont pas reçus. Chantier 3- Ajustements réglementaires <ul style="list-style-type: none"> La commission parlementaire sur la LIP doit avoir lieu le 20-21-22 août. Un membre de chaque direction doit être présent lors de la période d'études. La collaboration de tous est demandée afin d'élaborer les fiches thématiques. L'adoption présumée de la loi est estimée d'ici décembre 2019. Chantier 4 –Financement <ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'un modèle de financement au privé et pour les élèves HDAA. Chantier 5 –Accès à la profession <ul style="list-style-type: none"> Mission de recrutement de personnel enseignant préscolaire et primaire en France. Participation à la prochaine mission en 2019. Rencontre avec le MIDI (ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion) : traitement des dossiers en priorité pour une entrée en fonction en septembre 2019. Pas de retour du côté du fédéral sur le traitement des dossiers en priorité. Alphonsine Uwimana doit nous revenir avec ces informations. Un site internet pour les enseignants étrangers sera bientôt disponible afin de favoriser le recrutement. 	<p>Graphique capacité d'accueil</p>
<p>Varia</p>	
<p>Prochaine rencontre : 5 août 2019</p>	
<p>Fin de la rencontre</p>	

POINTS DE SUIVI

No.	Date	Responsable	Commentaires	Date requis	Date complétée

SONT CONVIÉS :

Nom	Rôle	Présent	Absent	Remplacé par :
Anne-Marie Lepage	Sous-ministre adjointe-EPEPS	X		
Éric Bergeron	Sous-ministre adjoint-SPRTR	X		
Sylvain Périgny	Sous-ministre adjoint-SGTIR		X	Patrick Lachapelle
Steven Colpitts	Sous-ministre adjoint-SRIAREA	X		
Geneviève Moisan	Sous-ministre adjointe-STSEP		X	Barbara Gagnon
Geneviève LeBlanc	Directrice générale-DGSE	X		
Anne Robitaille	Directrice générale-DGPPM		X	Éric Bergeron
Valérie Saisset	Directrice générale-DGSEG		X	
Patrick Lachapelle	Directeur général-DGI	X		
Nathalie Parenteau	Directrice générale-DGF		X	Anne-Marie Lepage
Monique D'Amours	Directrice générale-DGRT		X	Éric Bergeron
Christian Lavoie	Directeur-DFGJ		X	Alexandre Paré
Nathalie Foster	Directrice-DC		X	Ève Gonthier
Mélanie Paradis	Directrice-DAJ		X	
Sophie Beurivage	Directrice, DACBP	X		
Karine Ouellet	Chargée de projet, DACBP	X		
Nathalie Morin	Adjointe exécutive-EPEPS	X		

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- PRÉSENTER L'ÉTUDE DE GESTION DE RISQUES
- COMMUNIQUER L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET

POINTS DE DISCUSSION

Sujets	Documents
<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs de la rencontre • Retour sur l'utilisation du Team : <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de l'application afin d'effectuer les modifications requises du napperon et du document du déploiement progressif de la maternelle 4 ans. - Collaboration pour l'élaboration des fiches en vue de l'étude de la PL5 : l'approbation des documents est difficile à gérer via l'application. Il a été convenu d'adopter la même méthode de travail que pour l'étude des crédits. Il y aura création d'un dossier de documents approuvés par le SMA. Toute modification de ces documents doit faire l'état d'une demande au porteur de la fiche. - L'utilisation de l'outil est un gain net d'efficacité et de partage d'informations. 	ODJ
<p>Étude de gestion des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Explication de la démarche • Présentation des causes et des mesures de mitigation : <div style="background-color: black; height: 40px; width: 100%; margin: 5px 0;"></div> <ul style="list-style-type: none"> - Le libellé des mesures de mitigation du risque relié à la disponibilité du personnel des services de garde, services spécialisés et autres techniciens sera modifié par l'équipe du chantier 5. - Les infrastructures conservent la gravité élevée du risque relié à la disponibilité des locaux. 	Power point

- Tableau de suivi des risques
 - Validation des mesures de mitigation.
 - Validation des responsables de suivi des mesures de mitigation.

Suivi des chantiers

- Chantier 1 –Déploiement

Graphique capacité
d'accueil
Power Point

- Chantier 2 –Infrastructures
 - État d'avancement de l'analyse des plans pour l'évaluation de la capacité d'accueil dans les écoles primaires et secondaires;
 - Réception de plans des CS : un rappel a été effectué à la fin juillet aux CS. Celles-ci devraient reprendre l'envoi des plans au retour du congé en août. Les données de l'étude effectuée en 2018 sont disponibles pour des besoins de prévisions.
 - Demande du Cabinet concernant la ventilation des classes qui seront ouvertes et qui sont au PQI 2019-2029 et PQI antérieurs.
 - ✓ 8 classes septembre 2021
 - ✓ 90 classes septembre 2022
 - ✓ 137 classes septembre 2023
 -  Un coût de 800 000\$ par classe est la donnée retenue.
 - Une modification des informations du napperon sera nécessaire et devra être basée sur les données incluses dans la fiche 2.07 utilisée pour l'étude de la PL5.
- Chantier 3- Ajustements réglementaires
 1. État de situation de l'élaboration des fiches thématiques pour la PL5.
 - Identification des ressources disponibles à compléter dans chacun des chantiers en vue de l'étude la PL5. Faire une liste des personnes désignées.
 - L'étude se déroulera de 9 :30-12 :30 et de 15 :30-18 :00 le 20-21-22 août et 4 septembre.
 - Rencontre prévue le 14 août avec le Ministre pour le breffage en vue de l'étude la PL5. La version du cahier des fiches doit être peaufinée pour le retour de vacances de Mme Barcelo.
- Chantier 4 –Financement
- Chantier 5 –Accès à la profession
 - Plusieurs mesures seront en place afin de valoriser la profession enseignante :
 - ✓ Publication de référentiel de compétences professionnelles des enseignants;
 - ✓ Bourses d'excellence aux étudiants en enseignement (programme le plus généreux au Canada);
 - ✓ Début des négociations des conventions collectives en septembre;
 - ✓ Augmentation de salaire à l'entrée de la profession (SCT au fait);

Compte-rendu

RENCONTRE : Comité directeur

PROJET : 228
NOM PROJET : DM4
SALLES: 15.49, Québec
11.05, Montréal
HEURE : 13h30-14h30
DATE : 5 août 2019

	<ul style="list-style-type: none">✓ Ministère du conseil exécutif suit la situation de très près.- Suggestion d'inclure les mesures de mitigation dans le suivi des chantiers.	
Varia	<ul style="list-style-type: none">• Retour sur la demande du Cabinet :<ol style="list-style-type: none">1. Classes PQJ;2. Guide sur l'aménagement des classes : Le sujet n'a pas été abordé durant la rencontre.• Identification des ressources disponibles pour l'étude détaillée. Production d'une liste de contacts.	
	Prochaine rencontre : 26 août 2019	
	Fin de la rencontre	

SONT CONVIÉS :

Nom	Rôle	Présent	Absent	Remplacé par :
Anne-Marie Lepage	Sous-ministre adjointe-EPEPS	X		
Éric Bergeron	Sous-ministre adjoint-SPRTR		X	Monique D'Amours
Sylvain Périgny	Sous-ministre adjoint-SGTIR		X	Patrick Lachapelle
Steven Colpitts	Sous-ministre adjoint-SRIAREA	X		
Geneviève Moisan	Sous-ministre adjointe-STSEP	X		
Geneviève LeBlanc	Directrice générale-DGSE	X		
Anne Robitaille	Directrice générale-DGPPM		X	Monique D'Amours
Valérie Sayset	Directrice générale-DGSEG		X	Geneviève Moisan
Patrick Lachapelle	Directeur général-DGI	X		
Nathalie Parenteau	Directrice générale-DGF	X		
Monique D'Amours	Directrice générale-DGRT	X		
Christian Lavoie	Directeur-DFGJ	X		
Nathalie Foster	Directrice-DC		X	Ève Gauthier
Mélanie Paradis	Directrice-DAJ		X	Anne-Marie Lepage
Sophie Beurivage	Directrice, DACBP		X	Karine Ouellet
Karine Ouellet	Chargée de projet, DACBP	X		

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- COMMUNIQUER L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET

POINTS DE DISCUSSION

Sujets	Documents
<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif de la rencontre 	ODJ
<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du déploiement des classes en 2019-2020 <ul style="list-style-type: none"> ○ 250 classes additionnelles seront déployées portant le total à 644 et il y a encore une possibilité d'ajout; ○ Une moyenne de 11,3 élèves par classe est observée en date du 26 août. L'entente nationale des enseignants prévoit que pour les classes au préscolaire 4 ans, la moyenne est de 14 élèves et le maximum est de 17 élèves. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Étude détaillée du projet de loi n°5 <ul style="list-style-type: none"> ○ Journée 1 : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Début de l'étude détaillée par l'article 1, après les remarques préliminaires et les différentes motions déposées; ✓ Les motions déposées par les oppositions portaient principalement sur leur souhait d'entendre des experts qui ne l'ont pas été lors des consultations publiques.(CS de Montréal, Dr Chicoine, etc.). ✓ Adoption sur division de l'article 1; ○ Journée 2 : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Étude de l'article 6; ✓ La notion de complémentarité dans les services, de cohérence gouvernementale, de collaboration avec le ministère de la Famille et de priorité en milieu défavorisé sont mis de l'avant; ✓ Selon les estimations effectuées par les commissions scolaires lors du sondage et selon l'hypothèse de desservir environ 50% des enfants de 4 	

	<p>ans d'ici 4 ans, 2600 classes devront être déployées d'ici à l'année scolaire 2023-2024 ;</p> <p>✓ Des préoccupations sont soulevées par rapport à l'absence d'un plan de [REDACTED]</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction du guide d'accompagnement sur l'aménagement des classes : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'élaboration doit se faire d'ici mars 2020 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Attentes sondages aux CS automne 2019 <ul style="list-style-type: none"> ○ Le sondage doit nous permettre d'améliorer la stratégie de déploiement avec les milieux défavorisés. Il est par contre difficile d'anticiper les IMSE des écoles en construction puisque ce sont les élèves qui les fréquentent qui détermine cet indice; ○ Le ministre a pour objectif d'annoncer les classes pour 2020-2021 avant la fin de cette année; ○ Le sondage devrait idéalement porter sur les phases du projet jusqu'en 2023-2024. Des sondages auront lieu annuellement afin de raffiner les données déjà recueillies; ○ Les commissions scolaires devront être sondées sur les locaux, la disponibilité des enseignants, leurs besoins en enseignants, leur stratégie pour en avoir, la mutation du personnel vers le préscolaire; ○ Le 8 octobre est la date ciblée de publication du sondage; ○ Une version sera partagée au comité directeur le 10 septembre 2019 et celui-ci disposera de 7 jours afin de commenter avant de partager par la suite au Cabinet. 	
	<p>Suivi des chantiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chantier 1 –Déploiement • Chantier 2 –Infrastructures <ol style="list-style-type: none"> 1. État d'avancement de l'analyse des plans pour l'évaluation de la capacité d'accueil dans les écoles primaires et secondaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'analyse des plans est complétée à : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Priorité 1 : 95% ✓ Priorité 2 : 90% ✓ Priorité 3 : 8% ○ L'analyse des plans respecte l'échéancier et sera complétée à la fin août pour les priorités 1 et 2. ○ Un nouveau processus est mis en place suite à l'analyse des capacités. Celles-ci seront envoyées aux différentes CS et ce nombre devra être confirmé de leur côté. Le ministère indiquera donc par la suite aux CS de déposer des demandes de projets. 2. Réception de plans des CS : <ul style="list-style-type: none"> ○ Il reste toujours des plans à recevoir de la part de certaines CS [REDACTED] • Chantier 3- Ajustements réglementaires • Chantier 4 –Financement • Chantier 5 –Accès à la profession 	<p>Graphique capacité d'accueil Power Point</p>
	<p>Varia</p>	
	<p>Prochaine rencontre : 23 septembre 2019</p>	
	<p>Fin de la rencontre</p>	

SONT CONVIÉS :

Nom	Rôle	Présent	Absent	Remplacé par :
Anne-Marie Lepage	Sous-ministre adjointe-EPEPS		X	Geneviève LeBlanc
Éric Bergeron	Sous-ministre adjoint-SPRTR	X		
Sylvain Périgny	Sous-ministre adjoint-SGTIR		X	Geneviève Turcotte
Steven Colpitts	Sous-ministre adjoint-SRIAREA	X		
Geneviève Moisan	Sous-ministre adjointe-STSEP		X	Valérie Saisset
Geneviève LeBlanc	Directrice générale-DGSE	X		
Anne Robitaille	Directrice générale-DGPPM	X		
Valérie Saisset	Directrice générale-DGSEG	X		
Patrick Lachapelle	Directeur général-DGI		X	Geneviève Turcotte
Nathalie Parenteau	Directrice générale-DGF		X	
Monique D'Amours	Directrice générale-DGRT		X	Éric Bergeron
Christian Lavoie	Directeur-DFGJ	X		
Martin Quirion	Adjoint exécutif-DRPNIN	X		
Nathalie Foster	Directrice-DC		X	Ève Gonthier
Mélanie Paradis	Directrice-DAJ		X	
Sophie Beurivage	Directrice, DACBP		X	Anne Robitaille
Karine Ouellet	Chargée de projet, DACBP	X		

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- COMMUNIQUER L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET

POINTS DE DISCUSSION

Sujets	Documents
Introduction	ODJ
<ul style="list-style-type: none"> • Objectif de la rencontre • Projet de loi n°5 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour sur l'historique des travaux en lien avec l'adoption de la loi; ▪ Une présentation sur le projet de loi n°5 a été déposée dans le Teams; ▪ Des amendements visant les éléments suivants ont été apportés au projet de loi qui impose: <ul style="list-style-type: none"> ▪ De viser d'abord les milieux défavorisés et de façon prioritaire dans les écoles avec un IMSE 6-10; ▪ Une cohérence avec l'offre de services du MFA; ▪ Une reddition de compte de chacune des CS pendant la période de déploiement (incluant l'année scolaire 2019-2020) et une dernière fois 5 ans après le décret concernant les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le nombre d'élève/enseignant; ○ Les services de garde éducatifs à l'enfance; ○ Les services éducatifs complémentaires; ○ Les services fournis par la ressource présente en classe à mi-temps; ○ Les services de garde en milieu scolaire, dont les ratios; ○ Le transport scolaire dont les mesures de sécurité. ▪ Possibilité pour les établissements d'enseignement privés de dispenser le service; 	Power point

	<ul style="list-style-type: none"> • Communication du plan de déploiement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Cabinet travaille sur les documents pour en faire un seul afin de rendre public le plan de déploiement le 26 novembre; ▪ Le comité de coordination a également travaillé de son côté à faire le tri des informations qui seraient possibles de rendre publique.; ▪ Une rencontre doit avoir lieu le 19 novembre entre le MEEES et le MFA en lien avec la notion « Agir tôt » [REDACTED] 	<p>Napperon déploiement progressif</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Sondages automne 2019 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le sondage au commission scolaire a été scindé en deux étapes. La première portant sur l'ouverture des classes en 2020-2021. Il devait être complété pour le 15 novembre. La seconde portant sur le plan de déploiement à compter de l'année 2021-2022 jusqu'en 2023-2024, doit être complétée pour le 29 novembre; ▪ Une analyse sommaire des réponses permet d'évaluer à au moins 300 le nombre de classes en 2020-2021 dont 53 dans le réseau anglophone. 59 CS avaient à cette date soumis leurs questionnaires; ▪ La planification des classes sera redéfinie au fil des ans et des sondages subséquents; – Présentation Via aux CS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prochaine présentation devra inclure de l'information concernant le financement; la situation des classes à mi-temps incluant souvent des élèves EHDAA; – Échéancier – Enjeux 	<p>Power point</p>
	<p>Collaboration MEES-MFA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'une nouvelle entente de partenariat • Clarification de la ligne d'approbation 	
	<p>Suivi des chantiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chantier 1 –Déploiement • Chantier 2 –Infrastructures <ul style="list-style-type: none"> ○ Un topo sera élaboré cette semaine concernant les demandes d'ajouts d'espace pour le PQI 2020-2030. Les Cs avaient jusqu'au 31 octobre pour déposer les demandes. • Chantier 3- Ajustements réglementaires • Chantier 4 –Financement • Chantier 5 –Accès à la profession <ul style="list-style-type: none"> ○ Stratégie de valorisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une annonce devrait être faite au retour du congé des Fêtes; ▪ Les mesures sont toujours en approbation chez les hautes autorités; ▪ Le SCT a été interpellé au sujet des bourses d'excellence. La sélection des boursiers est en cours et se déroule sous forme d'entrevues. 	<p>Power Point</p>
	<p>Varia</p>	
	<p>Prochaine rencontre : 11 décembre 2019</p>	
	<p>Fin de la rencontre</p>	

SONT CONVIÉS :

Nom	Rôle	Présent	Absent	Remplacé par :
Christian Lavoie	Directeur DGJ-chef de projet	X		
Karine Ouellet	DACBP-Chargée de projet	X		
Alexandre Paré	DGJ-coresponsable chantier #1 déploiement	X		
Mariannik Toutant	DGJ- coresponsable chantier #1 déploiement	X		
Patrick Soucy	DCOM- responsable sous-chantier communication		X	
Barbara Gagnon	DEP- Adjointe exécutive		X	Erik Malenfant
Thierry Roméo	Responsable sous-chantier géomatique	X		
Dalya Goma	Responsable chantier #2 Infrastructures		X	
Julie Guillemette	DACBP-responsable sous-chantier gestion de changement		X	Isabelle Cartier
Brigitte Thibault	DACBP-responsable sous-chantier gestion de changement		X	
Géraldine Cussonneau	DACBP- conseillère stratégique		X	
Mélanie Paradis	DAJ-Responsable chantier #3 ajustements réglementaires		X	
Marie-Andrée Lamy	DGF-Responsable chantier #4 financement	X		
Marie-Pierre Dufour	Responsable sous-chantier valorisation et soutien		X	
Pascale Côté	Responsable chantier #5 accès à la profession et responsable sous-chantier		X	
Alphonsine Uwimana	SFTPS-Titularisation		X	
Yan Lebel	Chargé de projet Office 365-DACBP	X		

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- PRÉSENTER LE DOCUMENT DE SUIVI DU CABINET
- COMMUNIQUER L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET

POINTS DE DISCUSSION

Sujets	Documents
<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs de la rencontre 	ODJ
<p>Suivi du Team MAT4</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépôt de documents dans Team. • Soutien: Présence du chargé de projet Office 365 afin de récolter les problématiques possibles avec l'utilisation de l'outil. Pas de problèmes soulevés de la part de l'équipe. 	
<p>Retour sur le comité directeur du 8 juillet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du document de suivi du cabinet •  	Document de suivi du cabinet
<p>Mise au point de projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tour de table des chantiers <p>Chantier 1:</p>	

ORDRE DU JOUR

RENCONTRE : Comité de coordination

PROJET : 228

NOM PROJET : DM4

SALLES: 23-55-01

HEURE : 13 :00-14 :00

DATE : 10 juillet 2019

	<ol style="list-style-type: none">1. PL5: l'étude détaillée débutera le 12 août. Des piliers dans chaque chantier doivent être disponibles afin de répondre rapidement aux questions. Les chantiers sont interpellés pour la préparation des fiches techniques. Une sollicitation sera faite en ce sens au début de la semaine du 15 juillet.2. Une re<ul style="list-style-type: none">• Étude de gestion de risques• Plan de collecte des communications• Rencontre avec le MEES partenaire	
	Entente tripartite <ul style="list-style-type: none">• Attente d'un suivi de la RAMQ concernant la possibilité de travailler avec les aires de diffusion	
	Varia	
	Prochaine rencontre : 17 juillet	

POINTS DE SUIVI

No.	Date	Responsable	Commentaires	Date requis	Date complétée

SONT CONVIÉS :

Nom	Rôle	Présent	Absent	Remplacé par :
Christian Lavoie	Directeur DGJ-chef de projet	X		
Karine Ouellet	DACBP-Chargée de projet	X		
Alexandre Paré	DGJ-coresponsable chantier #1 déploiement	X		
Mariannik Toutant	DGJ- coresponsable chantier #1 déploiement	X		
Patrick Soucy	DCOM- responsable sous-chantier communication	X		
Barbara Gagnon	DEP- Adjointe exécutive		X	
Thierry Roméo	Responsable sous-chantier géomatique	X		
Dalya Goma	Responsable chantier #2 Infrastructures	X		
Julie Guillemette	DACBP-responsable sous-chantier gestion de changement	X		
Isabelle Cartier	DACBP-responsable sous-chantier gestion de changement		X	
Mélanie Paradis	DAJ-Responsable chantier #3 ajustements réglementaires		X	
Marie-Andrée Lamy	DGF-Responsable chantier #4 financement	X		
Marie-Pierre Dufour	Responsable sous-chantier valorisation et soutien		X	
Jean-François Lehoux	DVFPE-Responsable sous-chantier valorisation et soutien		X	
Pascale Côté	Responsable chantier #5 accès à la profession et responsable sous-chantier	X		
Alphonsine Uwimana	SFTPS-Titularisation		X	

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

-COMMUNIQUER L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET

POINTS DE DISCUSSION

Sujets	Documents
<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> Objectif de la rencontre 	ODJ
<p>Mise au point de projet</p> <ul style="list-style-type: none"> Suivi en vue du comité directeur du 23 septembre <ol style="list-style-type: none"> Revue globale des sujets qui seront abordés au comité directeur (sondage, échéancier et ses enjeux, MEES-partenaires); Aucun chantier n'a d'éléments à adresser au comité directeur. Étude de gestion de risques <ol style="list-style-type: none"> Reprise des travaux afin de finaliser le dossier; Demande aux responsables de mesures de mitigation de compléter les informations concernant la méthode de suivi et sa fréquence. L'information doit être complétée pour le 2 octobre. Sondage aux CS <ol style="list-style-type: none"> Sondage complété. En attente d'approbation. Le chantier 5 mentionne qu'il envisage d'ajouter des questions. Une rencontre doit avoir lieu entre nos gestionnaires afin de statuer sur la portée du sondage. Échéancier <ol style="list-style-type: none"> Le projet est en retard sur l'échéancier initial. Cet enjeu sera adressé au comité directeur et préalablement à Mme LeBlanc. 	<ul style="list-style-type: none"> Échéancier déploiement des classes

- **Élaboration rencontre Via aux CS**

1. Prochain livrable pour l'équipe de projet. Elle doit être terminée le plus rapidement possible suite à l'approbation du questionnaire par le Cabinet. Des travaux préliminaires ont déjà débuté concernant les préoccupations émises par les CS dans les sondages précédents. La dernière présentation faite à l'été servira de gabarit. Elle est disponible dans le Team. Il n'y a pas d'urgence à débiter maintenant mais ce qui peut être fait, on peut l'entamer graduellement.

Tour de table des chantiers

- **Entente tripartite, carte interactive**

1. La carte interactive est livrée et est en attente de commentaires du côté du MFA;
2. Cette carte ne sera pas utilisée comme outil en soutien aux CS pour leur plan de déploiement;
3. La carte utilisée l'an dernier pourrait être utilisée à condition de mettre les données à jour. On doit également donner la commande officielle et décrire les besoins.

- **Gestion de changement**

1. Rencontres en cours avec Dalya et Catherine afin de répondre aux préoccupations des sondages antérieurs.
2. Le document de travail est dans le Team dans la section présentation

- **Communication MAT4 de M. Blackburn**

1. La communication pourrait être diffusée suite à l'adoption du projet de loi et également être arrimée avec le lancement du sondage;
2. La communication pourrait également être utilisée pour les CS.

- **Financement**

1. [REDACTED]
2. [REDACTED]
3. [REDACTED]

- **Campagne du ministère**

1. La campagne nationale a été reportée à l'hiver prochain suite à l'adoption de la loi.

- **Amendement au PL5 en lien avec le milieu défavorisé**

1. Toujours dans l'impossibilité d'avoir un horizon de l'adoption de la loi;
2. Amendement de la loi : conditions et modalités servent aux élèves vivants en milieu défavorisé au moment d'attribuer les ressources.
3. Il y a une redéfinition du milieu défavorisé avec IMSE de l'école comme hypothèse de milieu défavorisé. Le code postal ne sera plus utilisé comme la donnée de base;
4. Enjeu soulevé au niveau de la stratégie à adopter pour les ouvertures de classes en milieu défavorisé. L'équipe de la DGFJ travaille à cette stratégie et nous reviendra.
5. Réflexion à avoir du côté des infrastructures pour le PQI en lien avec l'octroi des projets en milieu défavorisé;

[REDACTED]

Varia

Prochaine rencontre : 25 septembre 2019

COMITÉ DIRECTEUR

Déploiement de la maternelle 4 ans

26 août 2019

Québec 

ORDRE DU JOUR

1. Objectifs de la rencontre
 - Communiquer l'état d'avancement du projet
2. Suivi du déploiement des classes en 2019-2020
3. Étude détaillée du projet de loi n°5
4. Rédaction du guide d'accompagnement sur l'aménagement des classes
5. Attentes sondages aux CS automne 2019
6. Suivi des chantiers
 - État des chantiers
 - Graphiques de suivi de l'analyse des capacités d'accueil dans les écoles primaires et secondaires
7. Varia
8. Prochaine rencontre: 23 septembre 2019 (à valider)

Suivi du déploiement des classes 2019-2020

3

- Suivi des classes déployées pour l'année scolaire 2019-2020

Étude détaillée du projet de loi n°5

4

Faits saillants:

- Article 1 adopté sur division;
- Réintroduction de la notion de cohérence avec les services éducatifs à l'enfance;
- Priorité au milieu défavorisé;
- Engagement du Ministre à fournir la provenance des enfants fréquentant la maternelle 4 ans d'ici 1 mois;
- Demandes multiples de communication du plan de déploiement;
- Prochaine séance le 3 septembre.

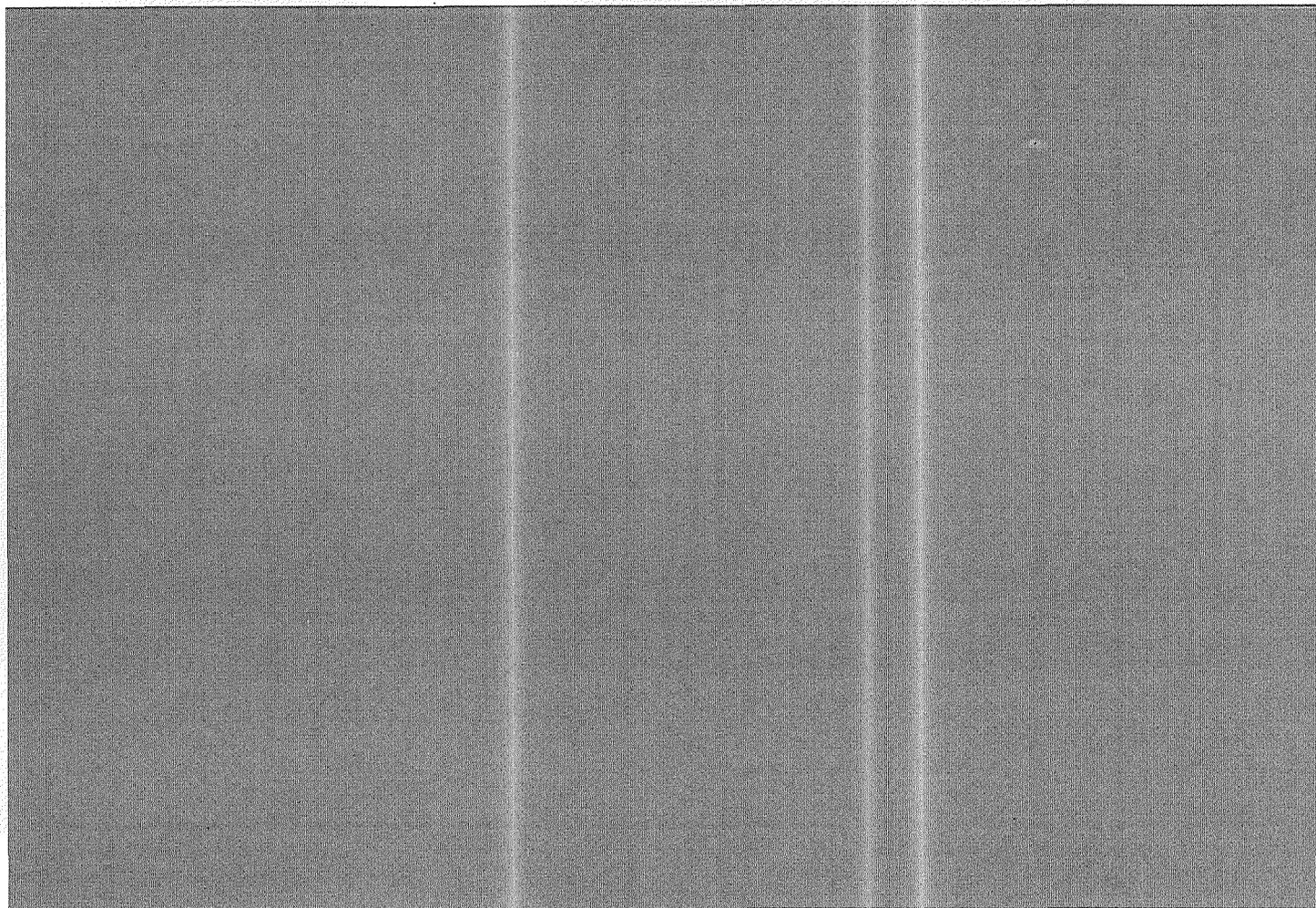
Rédaction du guide d'accompagnement sur l'aménagement des classes

- Suivi de la demande du début août du Cabinet

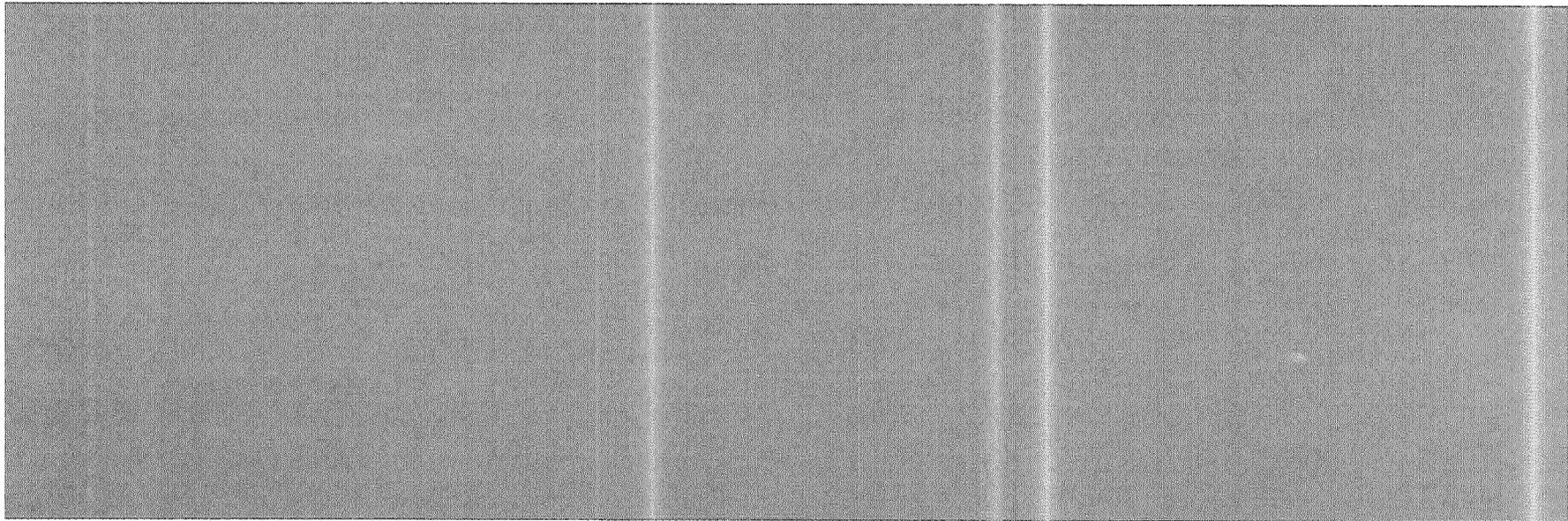
Attentes sondages aux CS automne 2019

- Validation des attentes du comité directeur et du Cabinet;
- Échéancier du processus de sondage:
 - Élaboration du sondage: 10 septembre 2019
 - Présentation Via aux CS: début octobre 2019
 - Publication du sondage: mi-octobre 2019
 - Disponibilité du plan de déploiement 2020-2021: début décembre

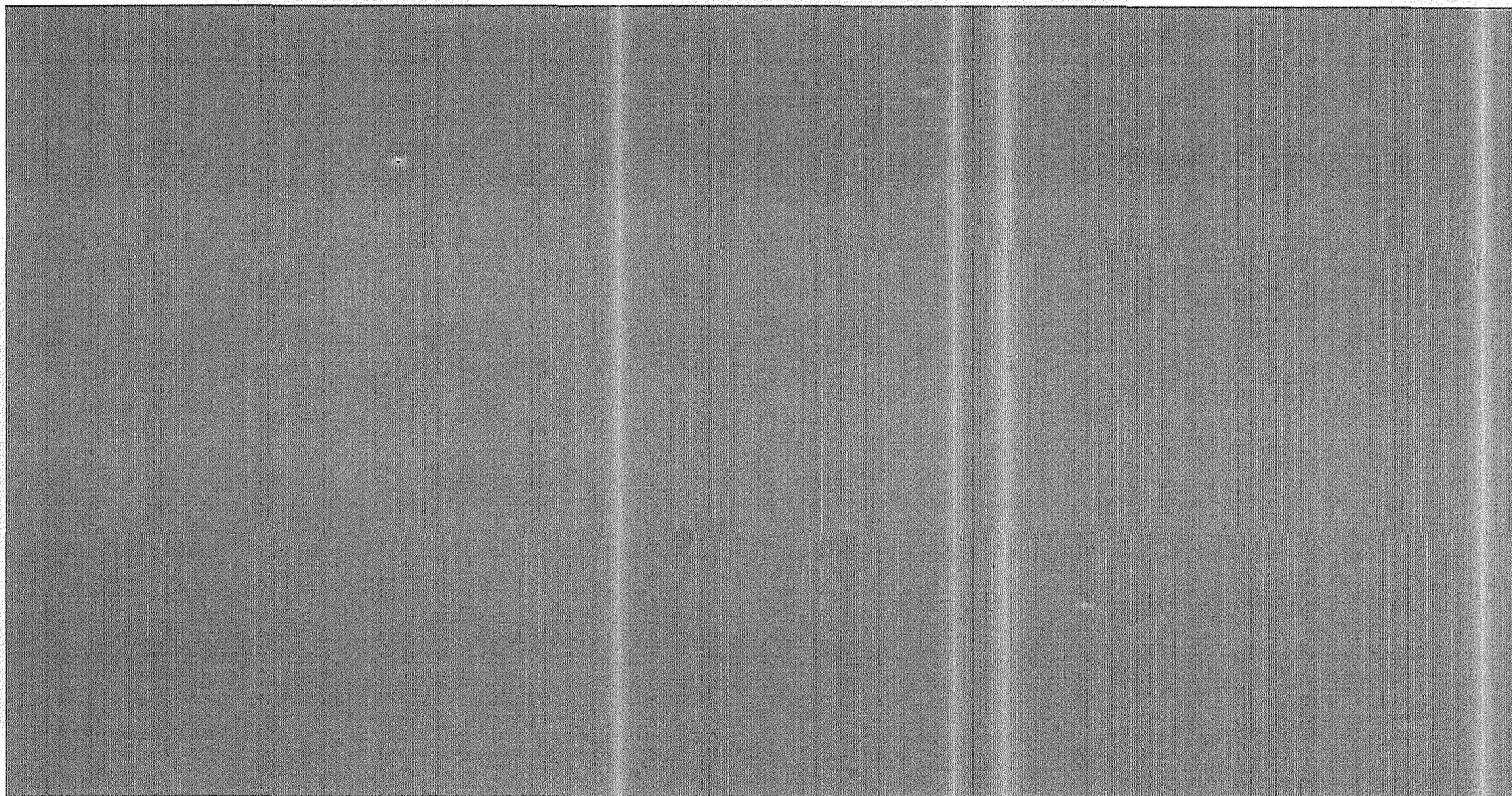
Suivi des chantiers

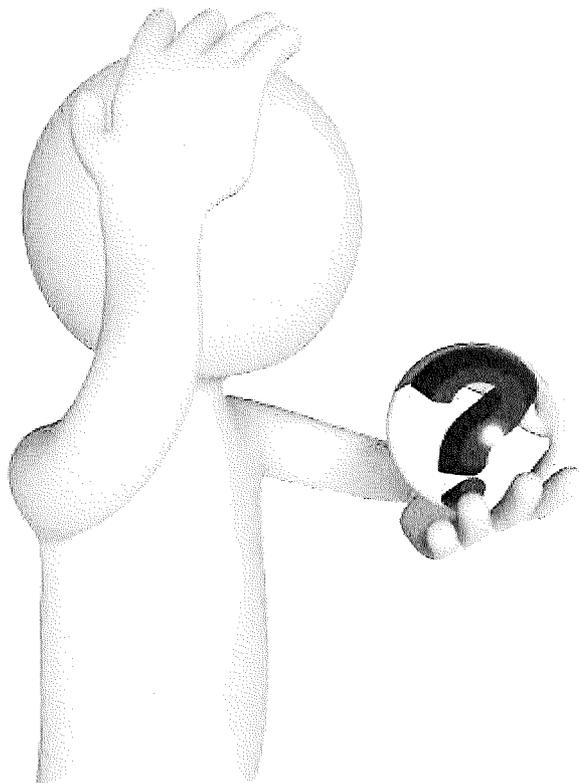


Suivi de l'analyse des capacités d'accueil des écoles primaires et secondaires



Suivi de l'analyse des capacités d'accueil des écoles primaires et secondaires





Questions ?

COMITÉ DIRECTEUR

Déploiement de la maternelle 4 ans

5 août 2019

ORDRE DU JOUR

1. Objectifs de la rencontre
 - Présenter l'étude de gestion de risques
 - Communiquer l'état d'avancement du projet
2. Retour sur l'utilisation du Team
3. Étude de gestion des risques
4. Suivi des chantiers
 - État des chantiers
 - Graphiques de suivi de l'analyse des capacités d'accueil dans les écoles primaires et secondaires
5. Varia
6. Prochaine rencontre: 26 août 2019

Suivi de l'utilisation du Team

- Comité directeur: retour sur la modification du napperon;
- Comité de coordination: utilisation de l'outil de planification de tâches "planner".
- Collaboration lors de l'élaboration des fiches thématiques en vue de l'étude de la PL5.

ORDRE DU JOUR

1. Objectifs de la rencontre
 - Communiquer l'état d'avancement du projet
 - Communiquer les enjeux du sondage aux CS
2. Étude détaillée du projet de loi n°5
3. Retour sur le comité du MEES-partenaires (30 août 2019)
4. Sondages automne 2019
 - Échéancier
 - Enjeux
 - Réseau public
 - Réseau privé
5. Suivi des chantiers
6. Varia
7. Prochaine rencontre: 21 octobre 2019 (à valider)

Étude de gestion des risques

Démarche

Étape 1

1. Formation de l'équipe de projet sur la gestion de risques en collaboration avec la DASI;
2. Identification des risques selon 8 thèmes (affaires, RH et RM, gestion de projet, parties prenantes...) et validation par le comité directeur;
3. Identification des causes des risques;

Étude de gestion des risques (suite)

Démarche (suite)

Étape 2

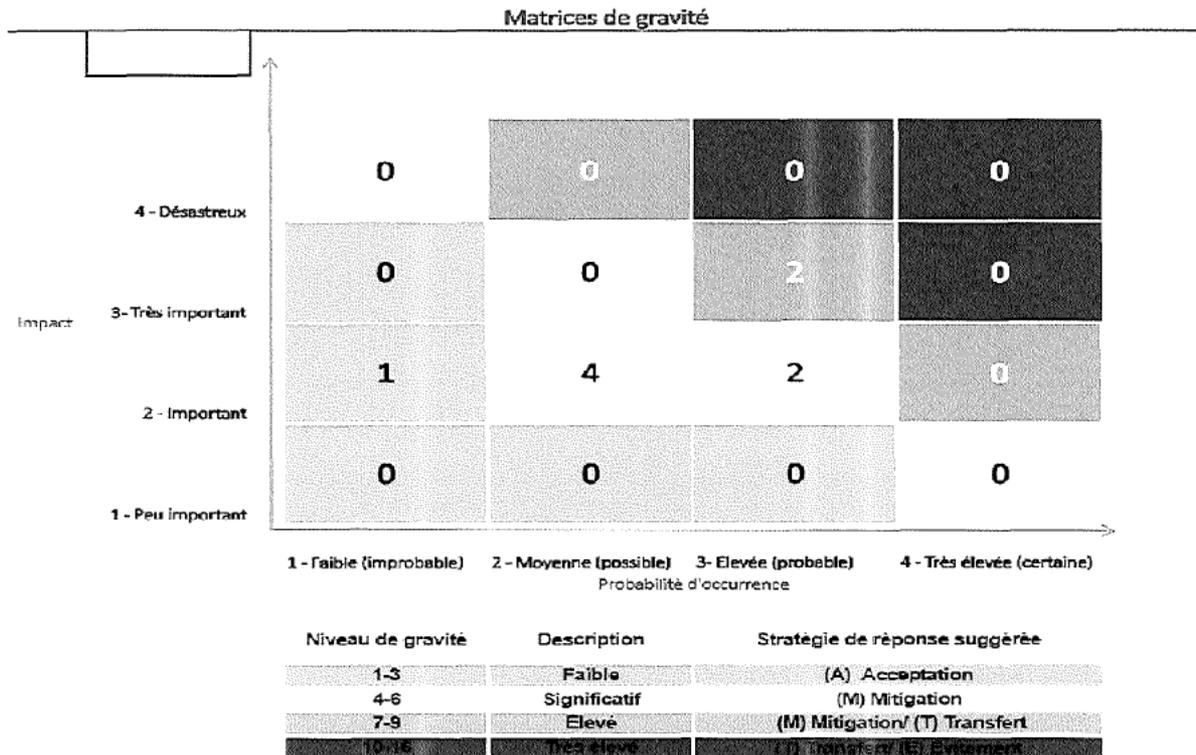
1. Évaluation par chacun des membres du CC de la probabilité d'occurrence du risque selon une cote de probabilité (faible à très élevée);
2. Évaluation de l'impact de la réalisation du risque selon le niveau (peu important à désastreux);
3. Choix d'une stratégie de réponse pour chacun des risques;
 - L'évitement: éliminer le risque en modifiant la portée ou les objectifs
 - Le transfert: sous-traitance, assurances
 - La mitigation: agir afin de réduire les probabilités ou les conséquences
 - L'acceptation: reconnaître le risque et ne pas agir à moins que le risque se produise

Étude de gestion des risques (suite)

Démarche (suite)

Étape 3: Calcul du niveau de gravité du risque

Niveau de gravité= cote de probabilité X niveau de l'impact



Étude de gestion des risques (suite)

Démarche (suite)

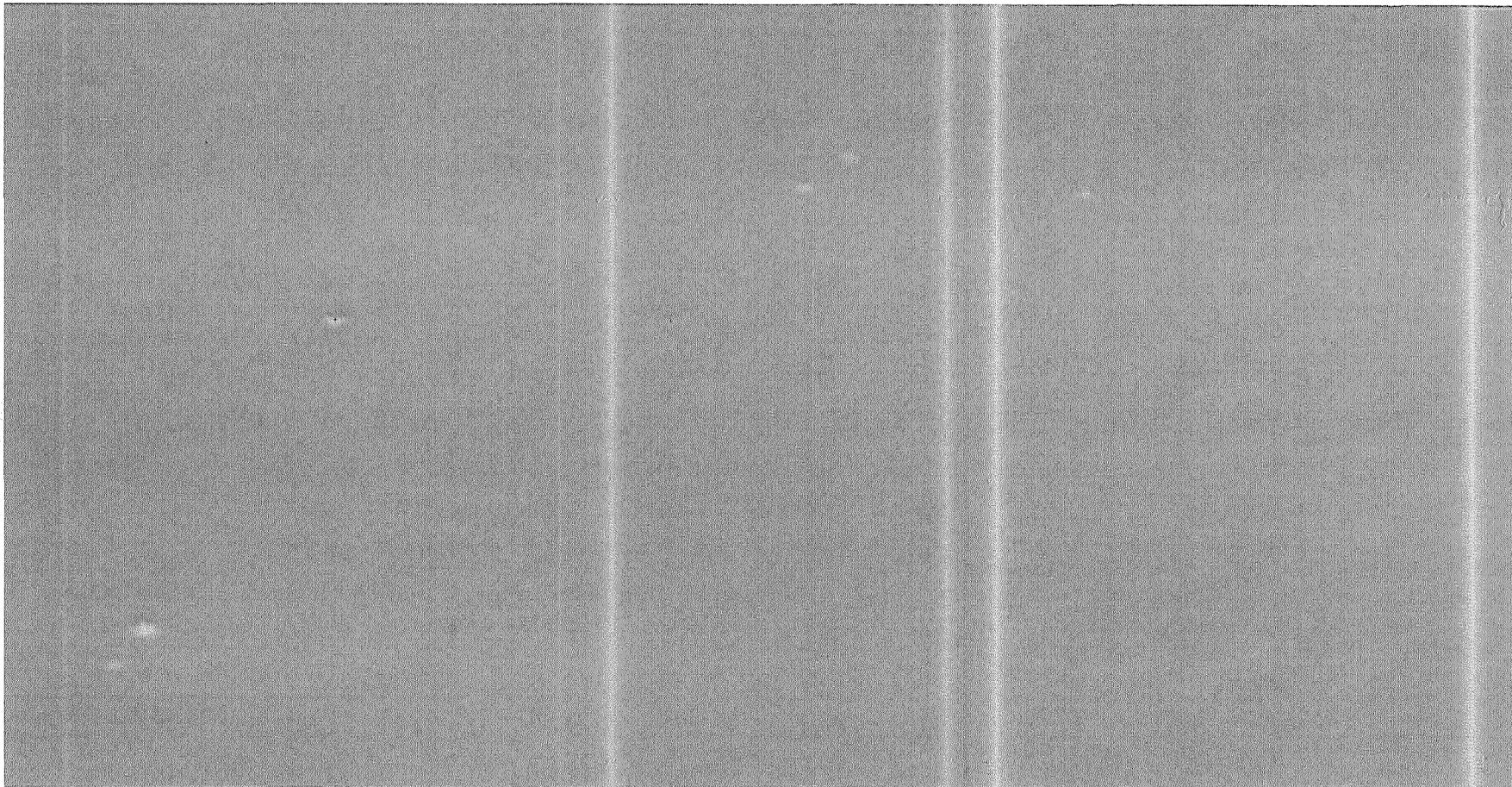
Étape 4

1. Définir les mesures de mitigation s'il y a lieu;
2. Identifier le responsable de la mise en oeuvre et de la surveillance des mesures.

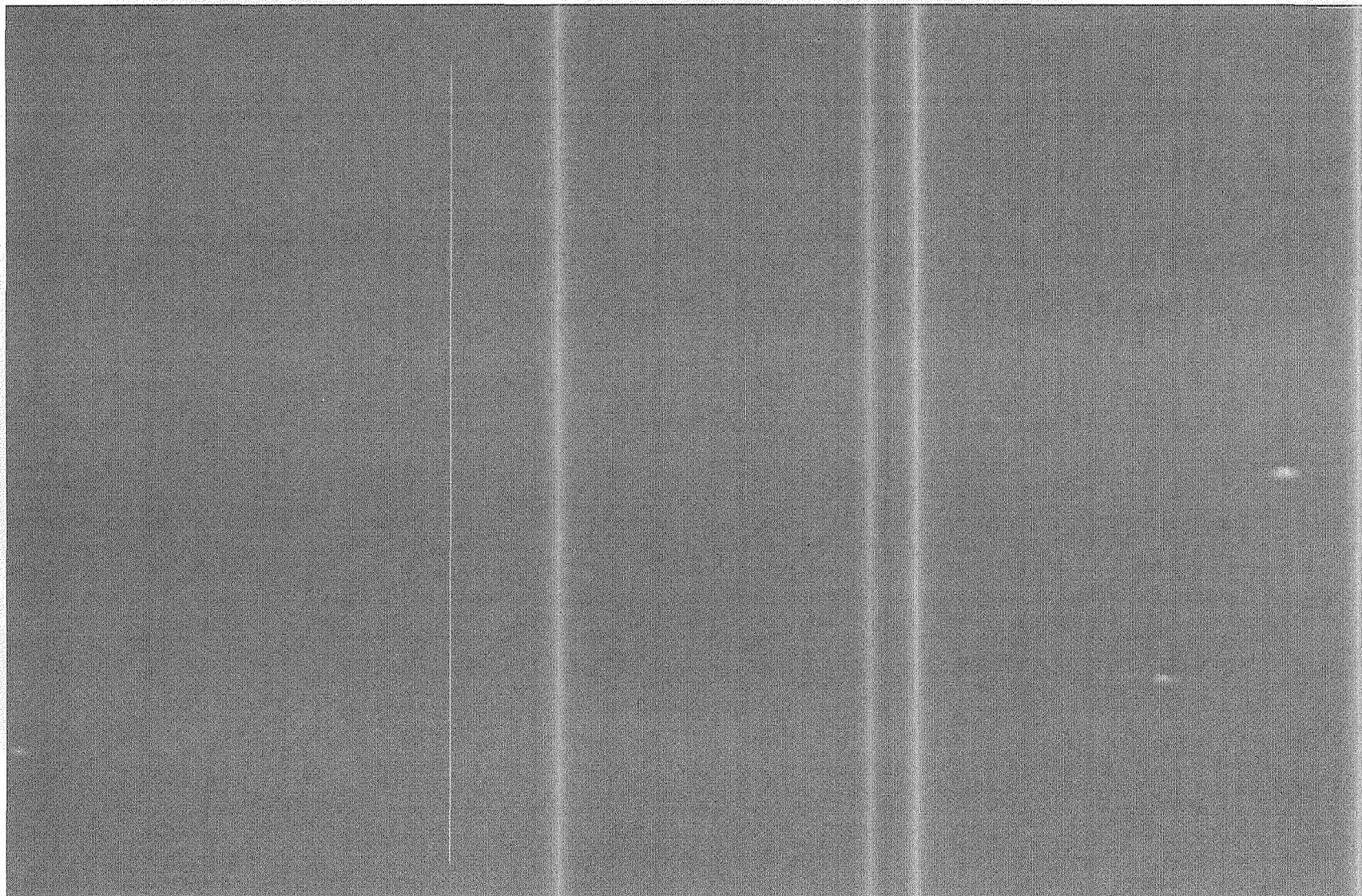
Étude de gestion des risques (suite)

Outil de suivi au comité directeur

(Voir document)

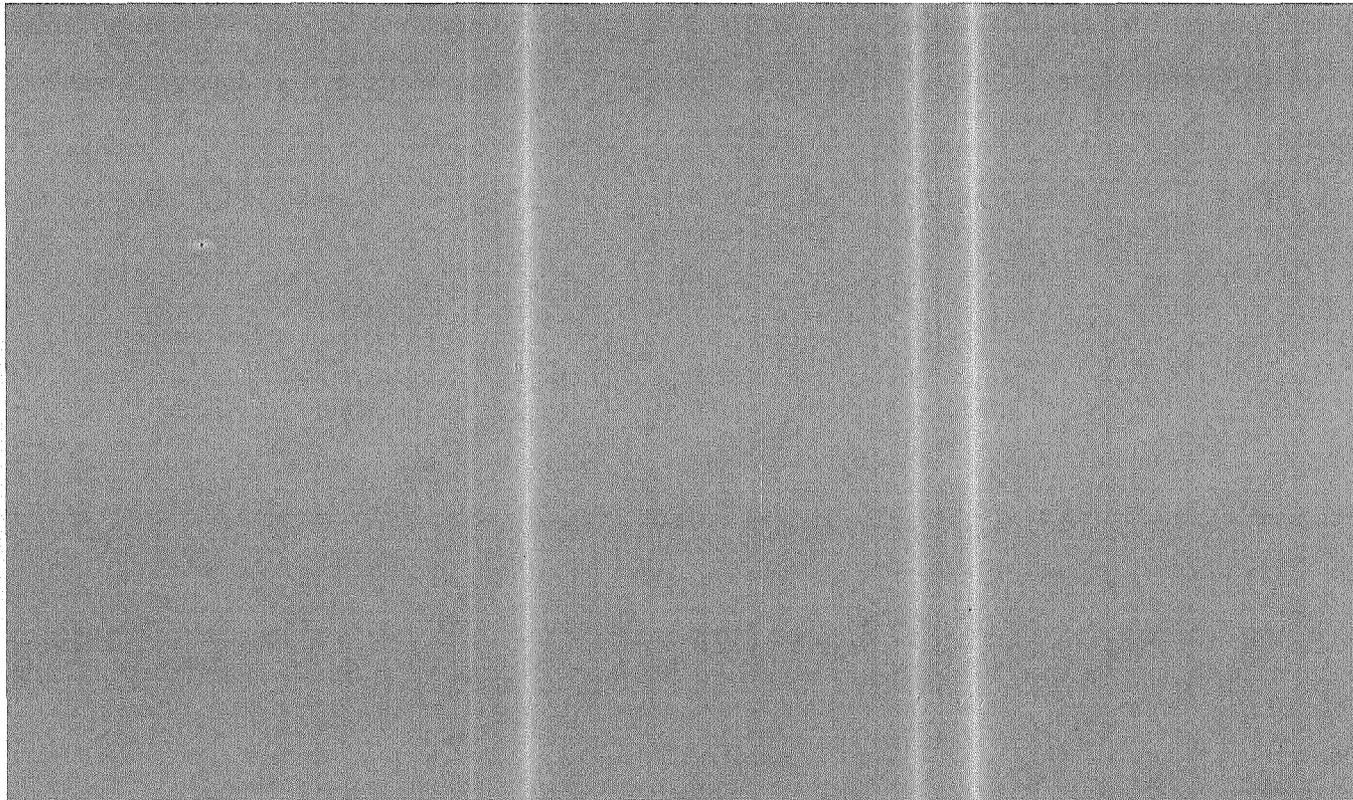


Suivi des chantiers

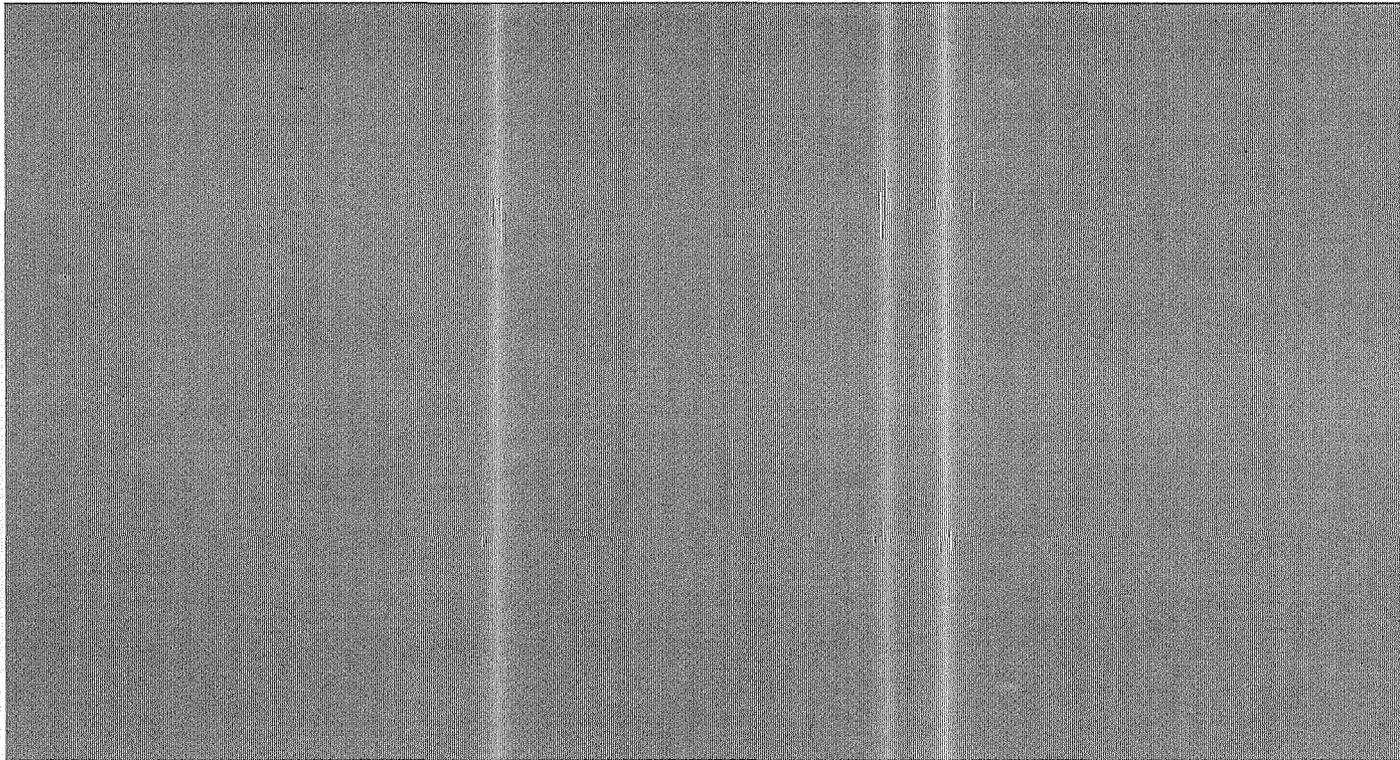


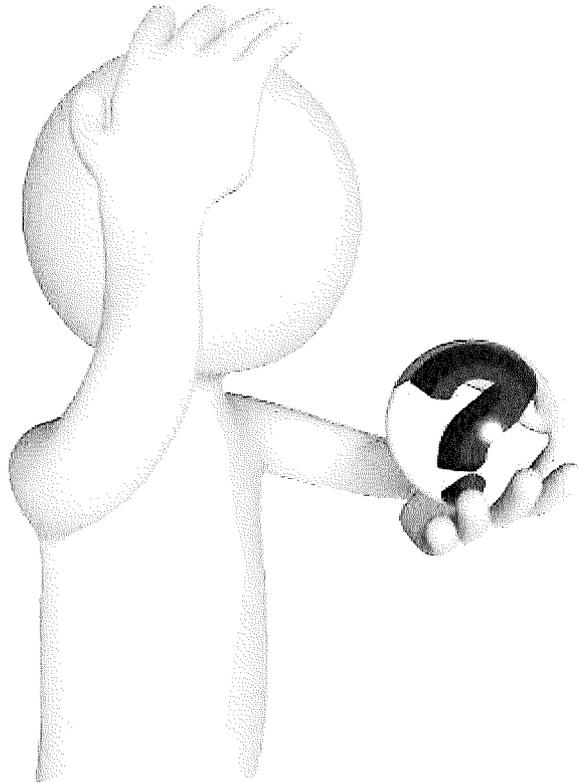
Projet 228_DM4_août 2019

Suivi de l'analyse des capacités d'accueil des écoles primaires et secondaires



Suivi de l'analyse des capacités d'accueil des écoles primaires et secondaires





Questions ?

COMITÉ DIRECTEUR

Déploiement de la maternelle 4 ans

23 septembre 2019

Québec 

1. ORDRE DU JOUR

Objectifs de la rencontre

- Communiquer l'état d'avancement du projet
- Communiquer les enjeux du sondage aux CS

2. Étude détaillée du projet de loi n°5

4

Au 18 septembre:

- 10 articles ont été adoptés;
 - Ceux des blocs suivants: réseau public, admissibilité exceptionnelle et réseau privé
- 8 articles encore à l'étude;
- Dates à venir pour les prochaines commissions

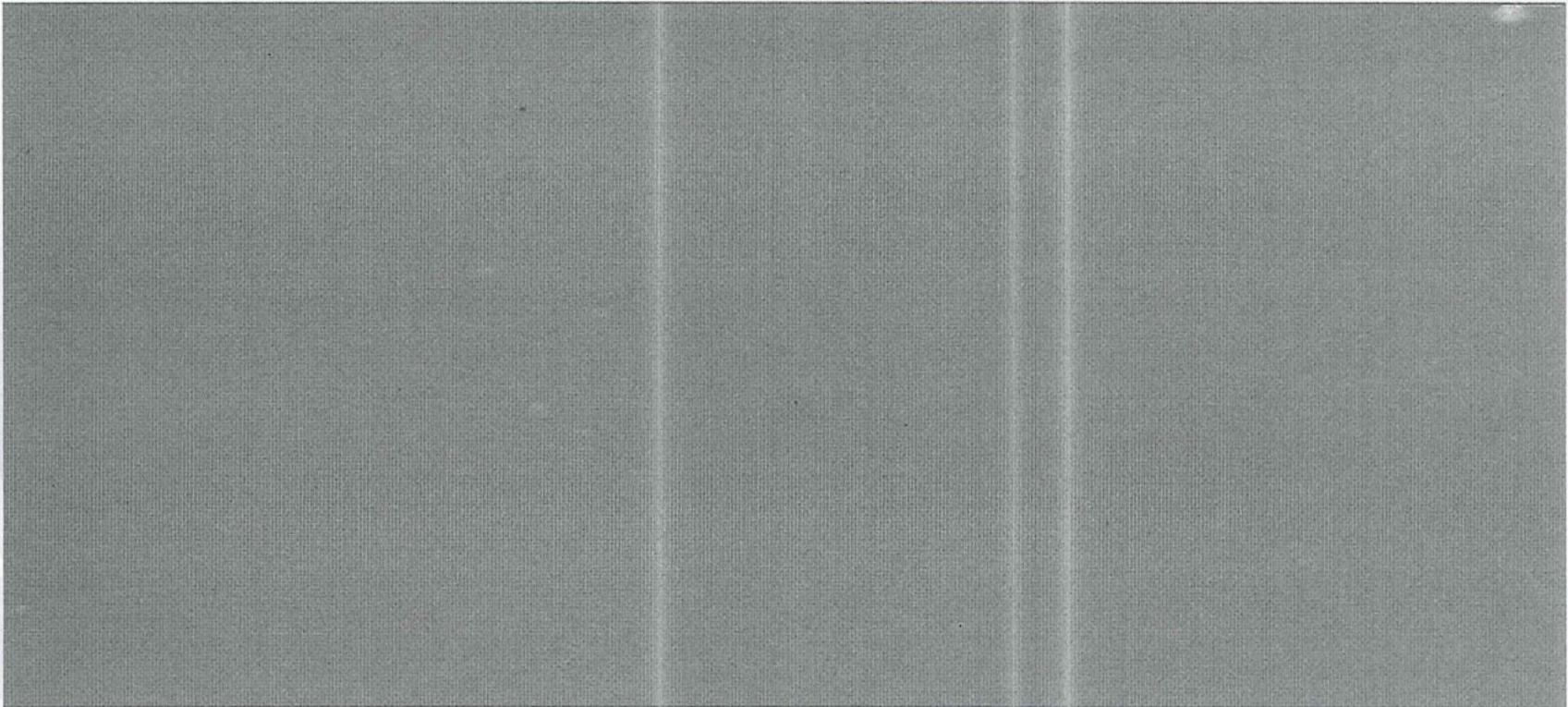
3. Retour sur le comité MEES-partenaires (30 août 2019)

- Présentation du portrait actuel au comité MEES-partenaires;
- Agilité des représentants nommés pour la maternelle 4 ans dans les différentes CS.

4. Sondages automne 2019

- Échéancier actuel des sondages:
 - Élaboration du sondage: 24 septembre 2019
 - Présentation Via aux CS: 25 octobre 2019
 - Publication du sondage: 29 octobre 2019
 - Envoi au Cabinet du plan de déploiement 2020-2021:
16 décembre 2019

4. Sondages automne 2019 (suite)



4. Sondages automne 2019 (suite)

Réseau public

- Questionnaire de 18 questions;
- Section importante concernant le portrait actuel des ressources humaines (enseignants, ressources additionnelles et service de garde) et les difficultés possibles à les mettre place;
- Possibilité de dresser un portrait provisoire de déploiement jusqu'en 2023-2024.

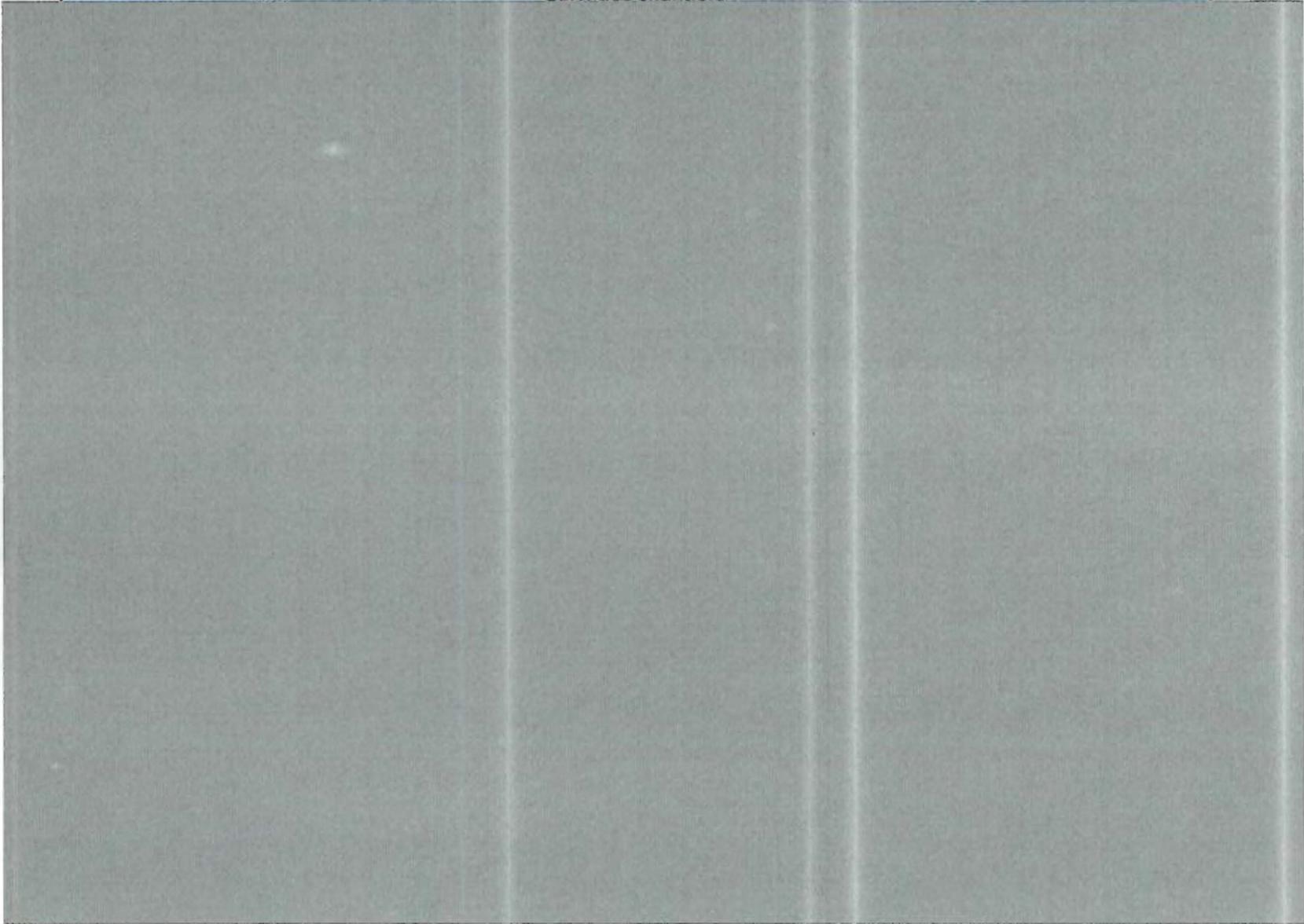
4. Sondages automne 2019 (suite)

Réseau privé

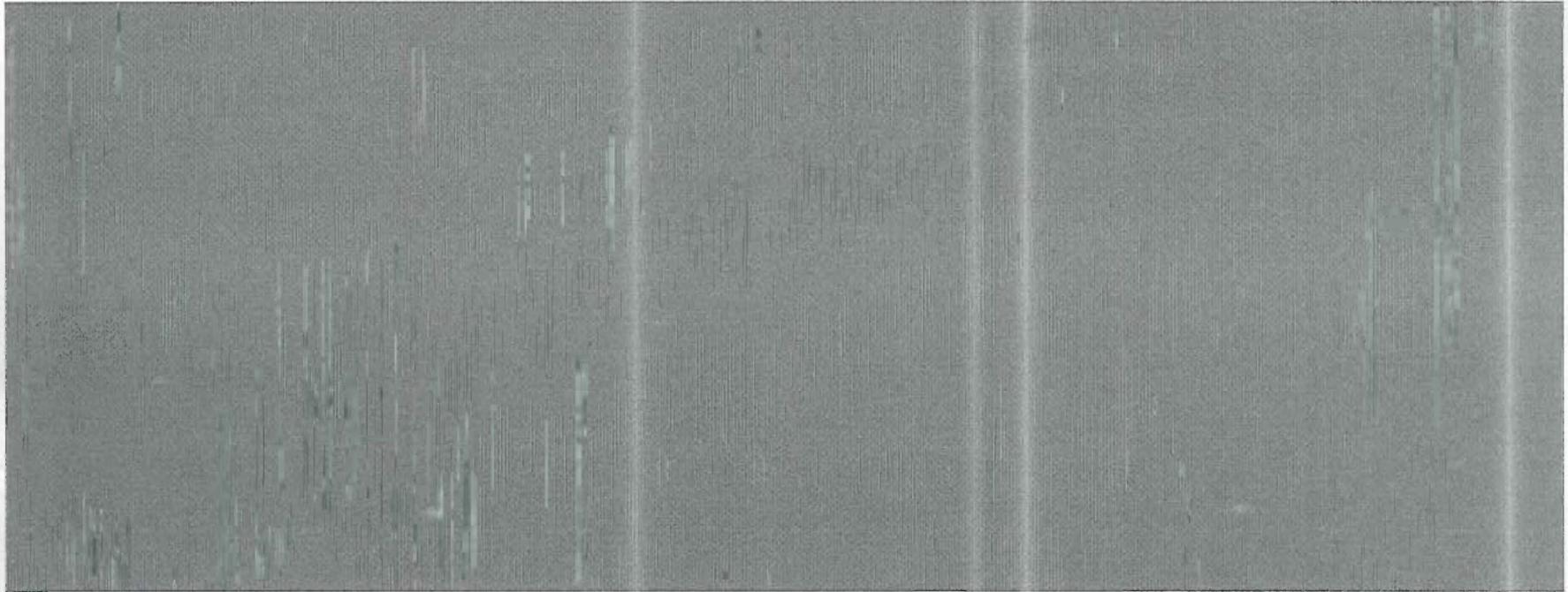
- Court questionnaire;
- Possibilité de dresser un portrait provisoire de déploiement jusqu'en 2023-2024;
- Échéancier arrimé avec le sondage au réseau public.

5. Suivi des chantiers

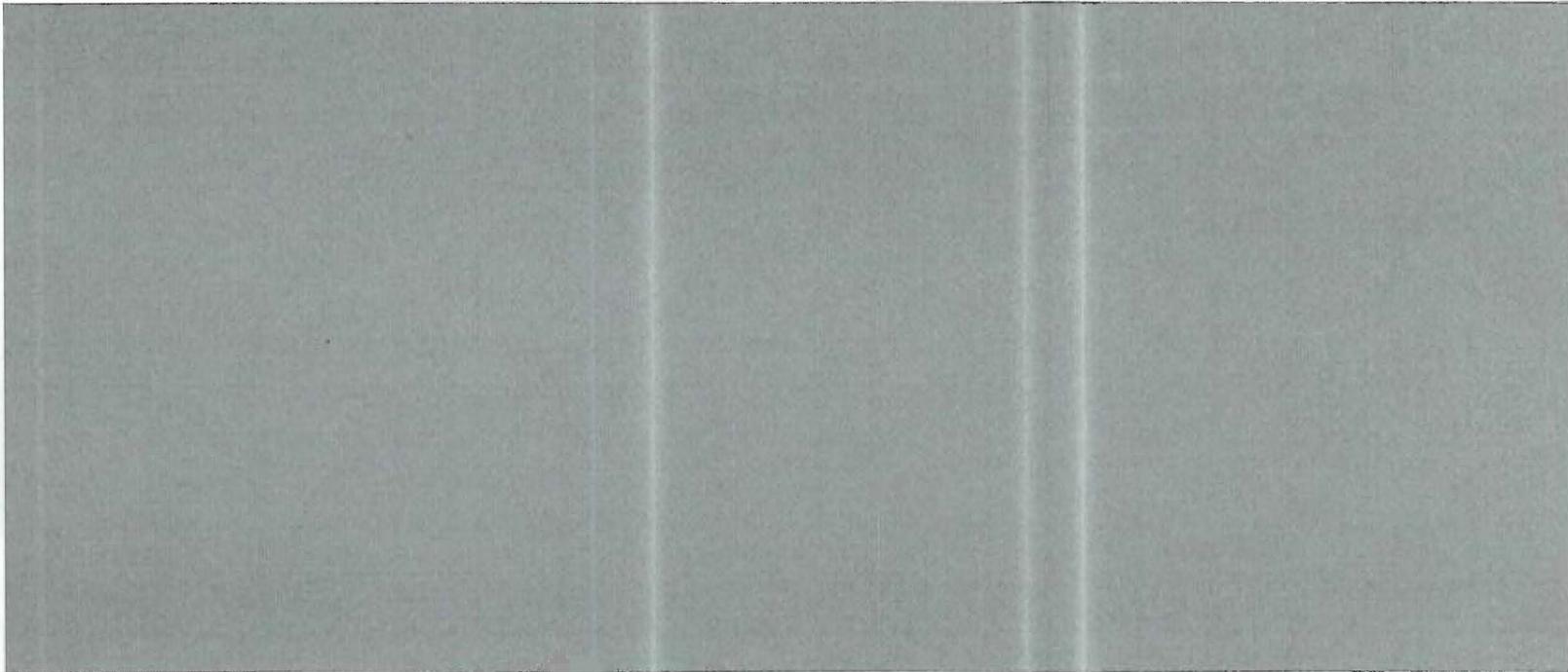
Suivi des chantiers



Suivi de l'analyse des capacités d'accueil des écoles primaires et secondaires



Suivi de l'analyse des capacités d'accueil des écoles primaires et secondaires



7. Prochaine rencontre

- 21 octobre 2019 13h30-14h30 (à confirmer)

COMITÉ DIRECTEUR

Déploiement de la maternelle 4 ans

21 octobre 2019

Québec 

ORDRE DU JOUR

1. Objectifs de la rencontre
 - Communiquer l'état d'avancement du projet
 - Communiquer les enjeux du sondage aux CS
2. Étude détaillée du projet de loi n°5
3. Scénario de déploiement
4. Comité de coordination
5. Sondages automne 2019
 - Échéancier
 - Enjeux
 - Réseau public
 - Réseau privé
6. Suivi des chantiers
7. Entente tripartite RAMQ-MEES-MFA
8. Varia
9. Prochaine rencontre: 18 novembre 2019 (à valider)

1. ORDRE DU JOUR

Objectifs de la rencontre

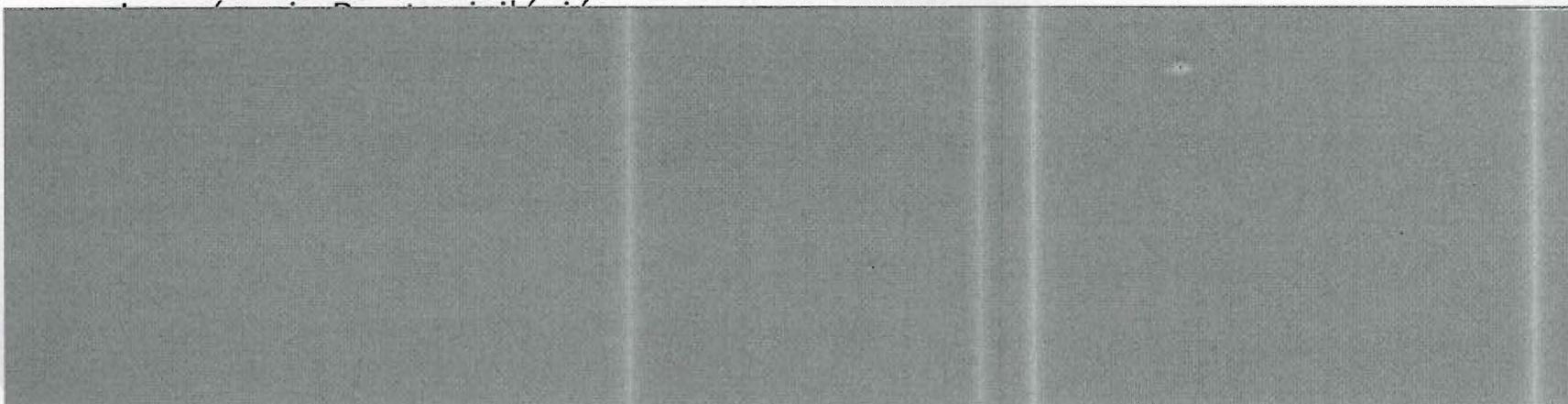
- Communiquer l'état d'avancement du projet
- Communiquer les enjeux du sondage aux CS

2. Étude détaillée du projet de loi n°5

- L'étude de loi en commission s'est terminée le 11 octobre;
- Les étapes à franchir avant son adoption:
 1. Prise en considération du rapport de la commission par le Salon bleu;
 2. Adoption finale par le Salon bleu;
 3. Sanction par le lieutenant-gouverneur.
- La date de fin du processus est inconnue et peut prendre encore quelques semaines;
- Déployer d'abord en milieu défavorisé;

3. Scénario de déploiement

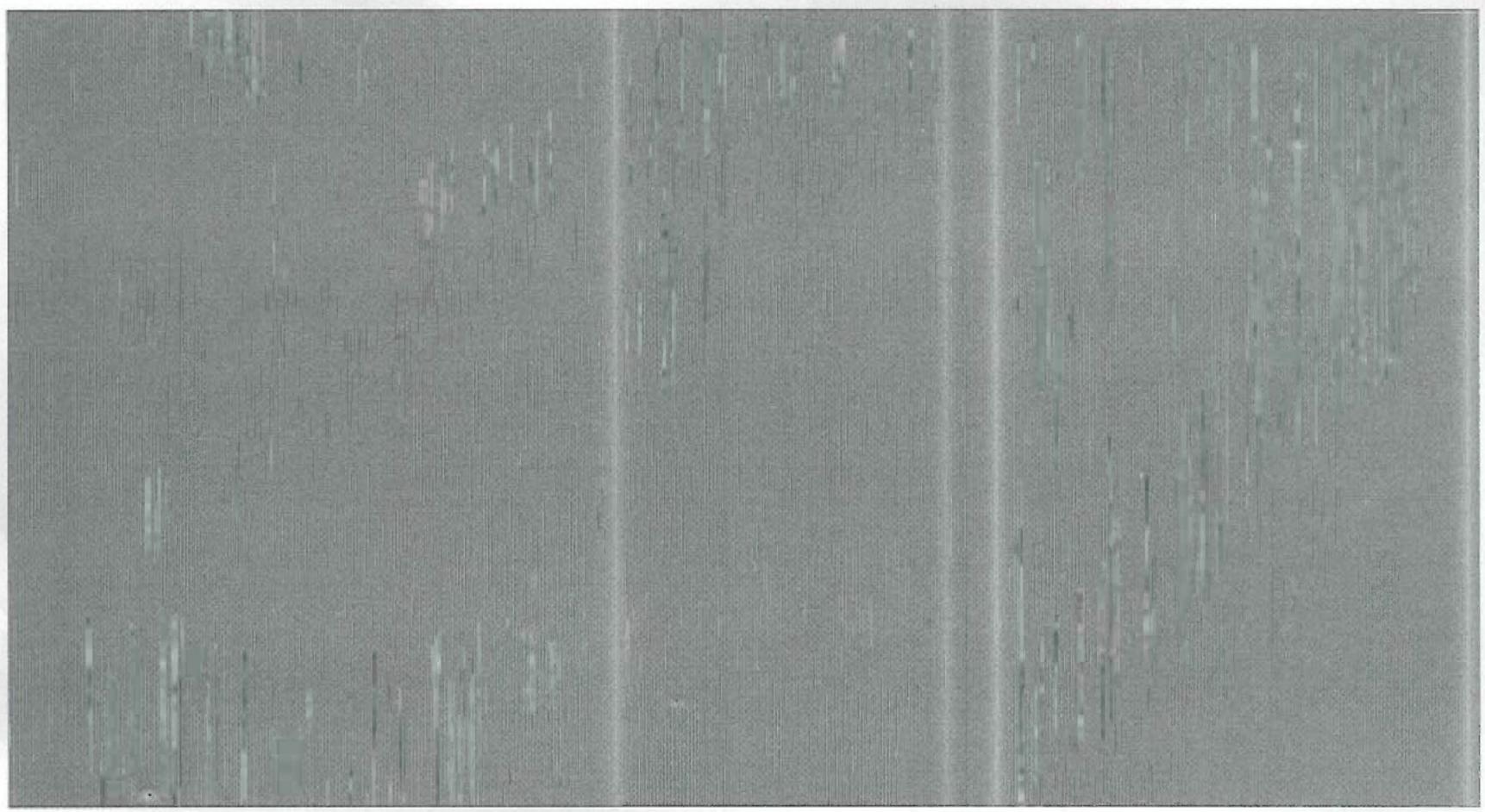
- Production d'une nouvelle version du napperon de déploiement progressif;



5. Sondages automne 2019

- Échéancier actuel des sondages (voir napperon):
 - Élaboration du sondage: 24 septembre 2019
 - Envoi du sondage au Cabinet: 11 octobre 2019
 - Début de la programmation: 21 octobre
 - Présentation Via aux CS: 4 novembre 2019
 - Publication du sondage: 7 novembre 2019
 - Envoi au Cabinet du plan de déploiement 2020-2021:
6 janvier 2019

5. Sondages automne 2019 (suite)



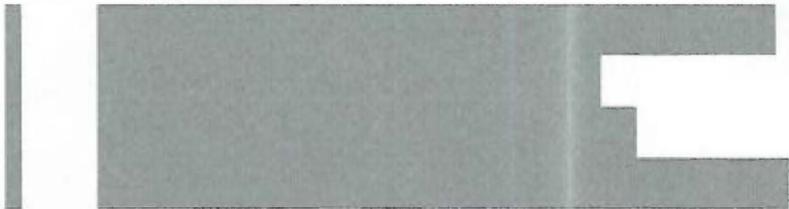
5. Sondages automne 2019 (suite)

Réseau privé

- L'échéancier de publication est arrimé avec celui du public;
- En approbation auprès du comité directeur dès cette semaine.

7. Entente tripartite RAMQ-MESS-MFA

1. Localisation des enfants:



2. Lettre d'entente en mode "commentaire".
3. Version finale: Échéancier du 18 octobre 2019

8. Prochaine rencontre

- 18 novembre 2019 14h 30-15h 30 (à confirmer)

COMITÉ DIRECTEUR
Déploiement de la maternelle 4 ans

18 novembre 2019

Québec 

ORDRE DU JOUR

1. Objectifs de la rencontre
 - Communiquer l'état d'avancement du projet
2. Projet de loi n°5
3. Communication du plan déploiement
4. Sondages automne 2019
 - Présentation Via au CS
 - Échéancier
 - Enjeux
5. Collaboration MEES-MFA
6. Suivi des chantiers
7. Varia
8. Prochaine rencontre: 16 décembre (à valider)

1. ORDRE DU JOUR

Objectifs de la rencontre

- Communiquer l'état d'avancement du projet

2. Projet de loi n°5

4

- Entrée en vigueur de la loi le 7 novembre;
- Application à partir de 2020-2021 permet de:
 - Déployer plus largement la maternelle 4 ans;
 - Rendre admissible tous les enfants de 4 ans;
 - Déposer des demandes au privé pour l'ajout de classes (délai de 60 jours calendriers).

3. Communication du plan de déploiement

- Production d'une nouvelle version du napperon de déploiement progressif en collaboration avec les secteurs afin de déterminer quelles informations peuvent être rendues publiques;



4. Sondages automne 2019

- Échéancier actuel des sondages:



4. Sondages automne 2019

- Présentation Via aux CS le 4 novembre
 - 103 inscriptions;
 - Participants provenant des RH, RM, organisation scolaire et DG
 - 59 CS représentées;
 - Lien disponible pour une écoute en différée sur la page web de la maternelle 4 ans.

4. Sondages automne 2019 (suite)

Enjeux:

Échéancier et qualité

- Court délai octroyé aux CS afin de répondre aux sondages;
 - 2 demandes officielles de report;
 - Plusieurs appels de demandes de report au secteur des infrastructures;
 - Présentation Via aux CS.
- 22 CS sur 70 ont répondu au sondage court (15 novembre);
- Données du MFA non disponibles sur la carte interactive;
- Données non disponibles (capacités d'accueil, enfants non desservis).

5. Collaboration MEES-MFA

- Mise à jour du mandat de partenariat requis;
 - Inventaire des livrables effectués;
 - Échéancier des activités à venir;
 - Clarification de la ligne d'approbation.

8. Prochaine rencontre

- 16 décembre 2019 (à confirmer)

COMITÉ DIRECTEUR
Déploiement de la maternelle 4 ans

11 décembre 2019

Québec 

ORDRE DU JOUR

1. Objectifs de la rencontre
 - * Communiquer l'état d'avancement du projet;
 - * Présenter le scénario de déploiement pour l'année scolaire 2020-2021;
 - * Déterminer la stratégie à utiliser afin de déterminer la localisation des 350 classes.
2. Présentation du scénario de déploiement pour 2020-2021
 - * Scénario de déploiement 2020-2021;
 - * Volet RH;
 - * Volet infrastructures (coûts en réaménagement);
 - * Réseau privé.
3. Sondages automne 2019
 - * Échéance 29 novembre;
 - * Portrait global;
 - * Analyses sommaire et détaillée
4. Communication
5. Collaboration MEES-MFA
6. Suivi des chantiers
7. Varia
8. Prochaine rencontre: 13 janvier (à valider)

1. ORDRE DU JOUR

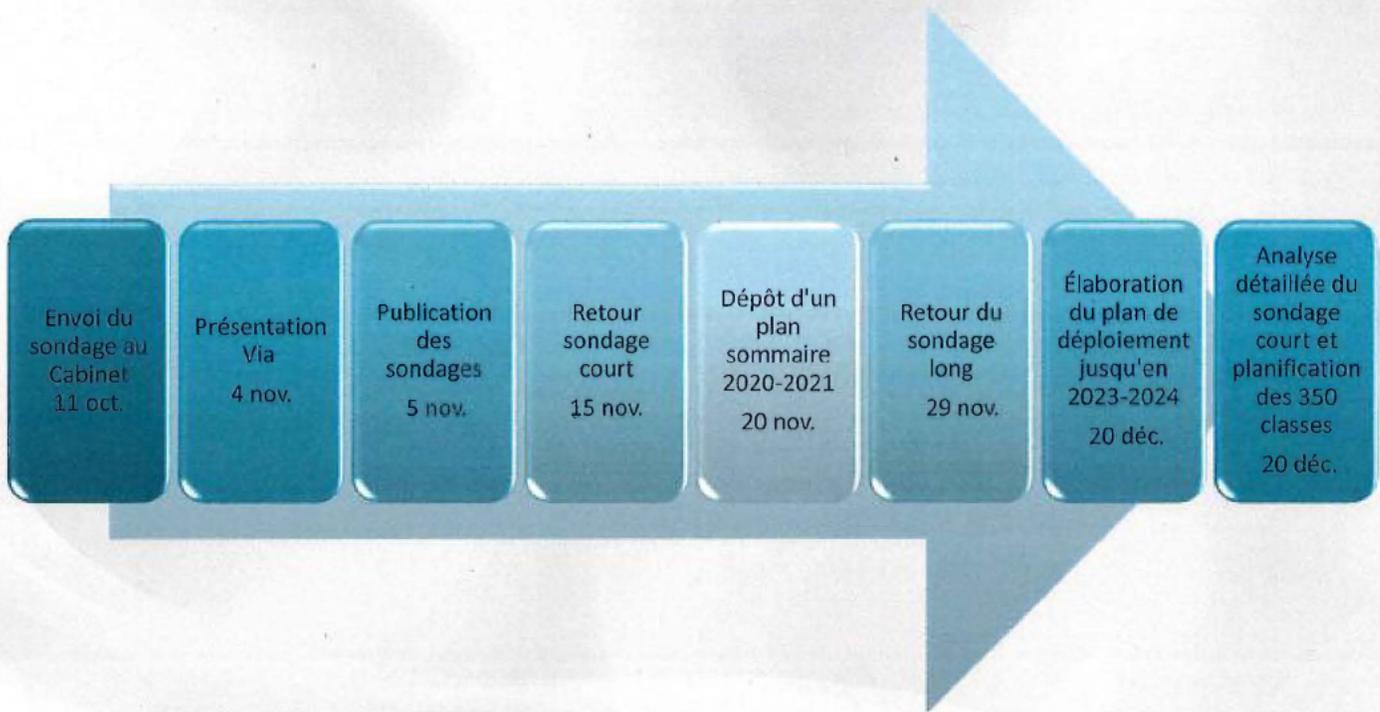
Objectifs de la rencontre

- Communiquer l'état d'avancement du projet;
- Présenter le scénario de déploiement pour l'année 2020-2021;
- Déterminer la stratégie à utiliser afin de déterminer la localisation des 350 classes.

2. Présentation du scénario de déploiement pour l'année 2020-2021

- Scénario de déploiement
 - Ouverture de 350 classes
- Reflet du concept de priorisation des milieux défavorisés;
- Parallèle avec l'année 2019-2020;
- Volet RH;
- Coûts en réaménagement.

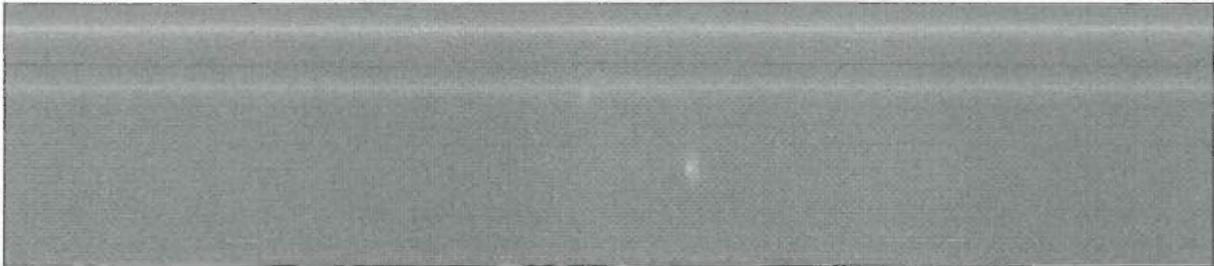
3. Sondages automne 2019 (suite)



3. Sondages automne 2019 (suite)

- Analyse sommaire des données du sondage court (napperon)
- Mettre en relation lors de l'analyse détaillée (à valider):
 - Les capacités d'accueil;
 - Les projets prévus au PQI
 - Le volet RH;
 - La défavorisation;
 - Les taux de couverture du MFA;
 - Les enfants non desservis.

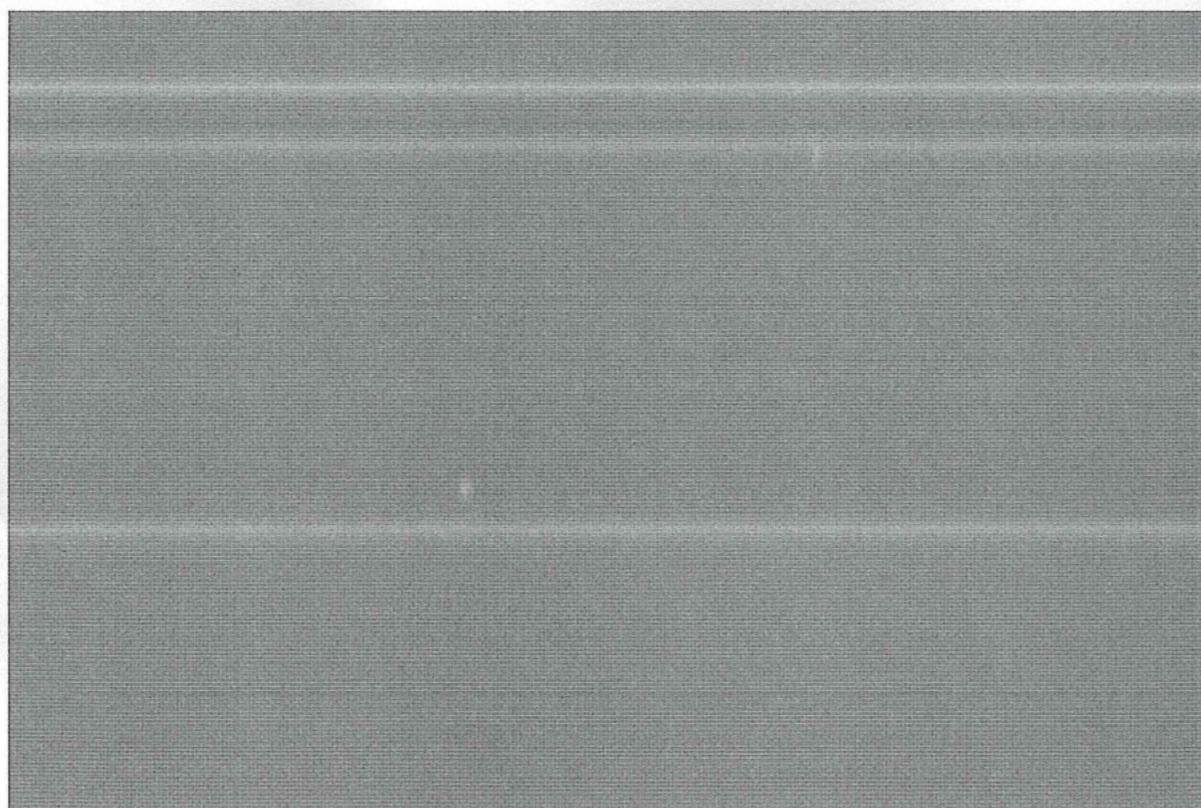
4. Communication



5. Collaboration MEES-MFA

- Mise à jour du mandat de "partenariat";
 - Partage de données MEES-MFA;
 - Cohérence avec l'offre de services MFA;
- Projet "Agir tôt";
- [REDACTED]

6. Suivi des chantiers



8. Prochaine rencontre

- 13 janvier 2020 (à confirmer)

chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

**CHAPITRE II
ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS**

14. Un organisme public ne peut refuser l'accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu'il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi.

Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l'organisme public peut en refuser l'accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l'organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé.

1982, c. 30, a. 14.

34. Un document du bureau d'un membre de l'Assemblée nationale ou un document produit pour le compte de ce membre par les services de l'Assemblée n'est pas accessible à moins que le membre ne le juge opportun.

Il en est de même d'un document du cabinet du président de l'Assemblée, d'un membre de celle-ci visé dans le premier alinéa de l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale ([chapitre A-23.1](#)) ou d'un ministre visé dans l'article 11.5 de la Loi sur l'exécutif ([chapitre E-18](#)), ainsi que d'un document du cabinet ou du bureau d'un membre d'un organisme municipal ou scolaire.

1982, c. 30, a. 34; 1982, c. 62, a. 143; 1983, c. 55, a. 132; 1984, c. 47, a. 1.

37. Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions.

Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.

1982, c. 30, a. 37.

39. Un organisme public peut refuser de communiquer une analyse produite à l'occasion d'une recommandation faite dans le cadre d'un processus décisionnel en cours, jusqu'à ce que la recommandation ait fait l'objet d'une décision ou, en l'absence de décision, qu'une période de cinq ans se soit écoulée depuis la date où l'analyse a été faite.

1982, c. 30, a. 39.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

56. Le nom d'une personne physique n'est pas un renseignement personnel, sauf lorsqu'il est mentionné avec un autre renseignement la concernant ou lorsque sa seule mention révélerait un renseignement personnel concernant cette personne.

1982, c. 30, a. 56; 2006, c. 22, a. 110.

59. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Toutefois, il peut communiquer un tel renseignement sans le consentement de cette personne, dans les cas et aux strictes conditions qui suivent:

1° au procureur de cet organisme si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi que cet organisme est chargé d'appliquer, ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

2° au procureur de cet organisme, ou au procureur général lorsqu'il agit comme procureur de cet organisme, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire autre qu'une procédure visée dans le paragraphe 1°;

3° à un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

4° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée;

5° à une personne qui est autorisée par la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 125, à utiliser ce renseignement à des fins d'étude, de recherche ou de statistique;

6° (*paragraphe abrogé*);

7° (*paragraphe abrogé*);

8° à une personne ou à un organisme, conformément aux articles 61, 66, 67, 67.1, 67.2, 68 et 68.1;

9° à une personne impliquée dans un événement ayant fait l'objet d'un rapport par un corps de police ou par une personne ou un organisme agissant en application d'une loi qui exige un rapport de même nature, lorsqu'il s'agit d'un renseignement sur l'identité de toute autre personne qui a été impliquée dans cet événement, sauf s'il s'agit d'un témoin, d'un dénonciateur ou d'une personne dont la santé ou la sécurité serait susceptible d'être mise en péril par la communication d'un tel renseignement.

1982, c. 30, a. 59; 1983, c. 38, a. 55; 1984, c. 27, a. 1; 1985, c. 30, a. 5; 1987, c. 68, a. 5; 1990, c. 57, a. 13; 2006, c. 22, a. 32; 2005, c. 34, a. 37.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).